49e ANNÉE. — N° 17.211
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et Charente-Inférieure 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 » 20f. 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
numéro 10 c
DIMANCHE 17 AOUT 1919
SAINT ALEXIS
SOLEIL: lever 6h06; coucher 8h06
LUNE: D.Q. le 18; N.L. le 25

LA IVe RÉPUBLIQUE

UN PROGRAMME ÉCONOMIQUE

En tête de son programme, la IVe République inscrit la nécessité urgente d'une réorganisation économique et financière de la France.

Jusqu'à la guerre, la vie publique en France se déroulait presque exclusivement autour de questions de politique pure. Dans les collèges électoraux, dans les Assemblées parlementaires, dans les conseils du gouvernement, on débattait presque toujours des questions de personnes ou des querelles de partis; allait-on destituer ce fonctionnaire qui passait pour antirépublicain, ou réintégrer cet autre autrefois révoqué pour ses opinions trop avancées? Qui l'emporterait dans ce tournoi d'éloquence parlementaire de tel orateur libéral ou de tel orateur socialiste? Tel député avait-il véritablement trempé dans ces combinaisons financières louches, qui défrayaient la chronique judiciaire et remplissaient les colonnes des journaux?

C'étaient là des questions dont la simple annonce suffisait à emplir les salles et les tribunes de nos palais législatifs et qui soulevaient trop souvent entre les citoyens des discussions passionnées.

Mais s'il s'agissait d'agrandir tel port de commerce dont les bassins s'étaient révélés insuffisamment vastes pour contenir les grands paquebots; s'il s'agissait de creuser un tunnel pour améliorer nos relations avec la Suisse ou l'Italie; s'il s'agissait d'améliorer l'exploitation des richesses de notre domaine colonial, alors la discussion — quand discussion il y avait — se déroulait dans les deux Chambres devant des banquettes vides, et le pays, insuffisamment instruit des intérêts énormes que soulevaient ces problèmes, restait le plus souvent indifférent aux solutions adoptées, susceptibles pourtant de réagir profondément sur l'intérêt général.

Il faut désormais que cette manière de conduire nos affaires publiques cesse; que toutes rivalités de personnes, toutes ces discussions oiseuses de politique pure sortent pour toujours de nos esprits et cessent de nous diviser.

***

Elles ne nous intéressent plus : elles ne sont plus intéressantes.

Ce qui est maintenant essentiel et vital, et qui constitue la réalité impérieuse de l'heure présente, ce sont toutes ces difficultés d'ordre économique ou financier auxquelles ce pays doit faire face s'il veut vivre, payer ses dettes, prospérer : les réformes dont dépendent véritablement non seulement l'avenir mais le salut immédiat du pays celles qui ont trait à l'organisation de nos forces productives, à l'exploitation de nos ressources naturelles, à l'assainissement de notre système financier, doivent dès maintenant passer au premier plan, et leur réalisation doit être courageusement étudiée et poursuivie avec ténacité.

Rappelons-nous ce qu'était avant la guerre la situation agricole, industrielle, commerciale de la France.

Agriculture : la France produisait 13 quintaux de blé par hectare, alors que l'Allemagne, bien que placée dans des conditions d'exploitation moins favorables, en tirait 23 d'un sol moins fertile que le nôtre, et que la Belgique en récoltait 25. Pour les pommes de terre, notre proportion était doublée en Allemagne, plus que doublée en Danemark. De même pour l'élevage.

Industrie : La France payait son charbon 18 fr. 50 la tonne, alors que l'Allemagne le payait environ 13 fr. 50 et l'Angleterre 12 fr. 75; et notre industrie était tellement handicapée par les produits étrangers que, par exemple, les locomotives allemandes qui entraient en France en payant des milliers de francs de droits, y venaient concurrencer avec succès les locomotives fabriquées chez nous.

Commerce : La Belgique exportait annuellement pour 3 milliards de francs de marchandises (soit 508 fr. par habitant), la Grande-Bretagne pour 15 milliards de francs (soit 329 fr. par habitant), l'Allemagne pour 11 milliards (soit 171 fr. par habitant) et la France (exportation aux colonies déduite) pour 5 milliards et demi (soit 148 fr. par habitant).

Une telle infériorité ne peut pas durer. La France doit sur les terrains agricole, industriel et commercial, reprendre sa place dans le monde. Ce n'est pas seulement une question de prestige. Car si nos budgets annuels s'établissent désormais aux environs de 25 milliards et si nos recettes, même en recourant à toutes les augmentations et créations d'impôts, même en tenant compte des indemnités versées par l'Allemagne, peuvent s'élever jusqu'à 14 ou 15 milliards, encore nous manquera-t-il, pour réaliser notre équilibre financier, une dizaine de milliards au moins par an, et ces 10 milliards, nous ne pourrons les payer que si, préalablement, nous les gagnons.

***

Cette politique de réorganisation économique et d'équilibre budgétaire, le parti de la « IVe République » est décidé à la défendre et à la faire triompher. Il établira un programme de production nationale qu'il soumettra au peuple, et fera approuver par lui, pour contraindre ensuite les pouvoirs publics, Parlement et gouvernement, à le réaliser.

Certes c'est là une œuvre délicate, et qui n'est point sans dangers; il est plus aisé de se disputer sur des questions de personnes, que de discuter en public, dans la presse ou devant les citoyens assemblés, les grands et difficiles problèmes économiques de l'heure présente.

Mais la « IVe République » ne reculera pas devant ce devoir; elle a confiance dans l'intelligence et dans le bon sens du peuple. Elle sait que l'on peut, que l'on doit tout lui dire, et que si les problèmes auxquels sont liés le salut et l'avenir de la patrie peuvent quelquefois lui paraître inaccessibles, c'est la faute uniquement des hommes qui avaient le devoir de les lui exposer et qui se sont révélés inférieurs à leur tâche. Elle sait — car la guerre en a fourni la plus décisive démonstration — que le peuple peut tout comprendre, et que c'est à lui de décider, car à lui seul appartiennent ses destinées.

Nous exposerons donc avec la plus absolue franchise les difficultés auxquelles le pays se heurte aujourd'hui et qu'il nous paraît essentiel de résoudre : problème de la houille noire et blanche, politique du fer et du blé, organisation industrielle, marine marchande, crise des loyers, cherté de la vie, équilibre budgétaire, etc.

Et nous indiquerons les solutions que nous proposons et que nous estimons nécessaire d'adopter pour que la France jouisse de la prospérité à laquelle ses sacrifices et ses victoires lui donnent droit.

Léon MASCART.

ON S'ORGANISE CONTRE LA VIE CHÈRE

UN OFFICE DES PRIX NORMAUX CENTRALISERA

LES RENSEIGNEMENTS DES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

Pour établir le cours des denrées il sera tenu compte des prix sur les lieux de production

Paris, 16 août. — Nous avons signalé l'accueil peu favorable fait par les consommateurs aux « prix normaux » établis par la commission des cours des denrées alimentaires. Le public se presse trop, déclare-t-on au ministère du ravitaillement, de critiquer une mesure dont les effets ne sauraient être appréciés aussi prématurément. Il y a tout d'abord lieu de considérer que la diminution momentanée des arrivages a eu pour conséquence une tendance générale à la hausse.

D'autre part, en établissant les cours normaux, la commission s'est bornée à majorer les prix du gros ou du demi-gros des frais généraux et du bénéfice laissé aux détaillants. Or, l'article 5 du décret du 31 juillet dernier lui donne un pouvoir d'appréciation beaucoup plus large dont elle devra user, puisqu'il lui permet de tenir compte de la rémunération du capital engagé, des salaires, du coût des matières premières ou des produits, d'après sa rareté plus ou moins grande, des frais de transport et des charges de toute nature incombant à l'agriculteur, à l'industriel et au commerçant, auxquels elle ajoute comme bénéfice normal une majoration du prix de revient variable suivant les denrées, mais ne dépassant pas 15 %.

En un mot, cet article lui permet de se préoccuper des cours normaux du gros et des prix normalement payés aux producteurs, à l'exclusion de la rémunération des intermédiaires inutiles. Il faut ajouter à cela que l'on ne connaît pas encore tous les résultats de l'application du décret en province.

Au cours de sa prochaine réunion, lundi, la commission de Paris pourra, d'après les procès-verbaux d'un grand nombre de commissions des départements, juger le prix de chaque denrée au lieu de production et, par conséquent, estimer l'écart qu'il serait raisonnable d'admettre entre le départ de la denrée et son arrivée au lieu où elle doit être consommée. Il en résulte qu'on ne pourra véritablement apprécier les effets de l'établissement des cours normaux que dans quelque temps, **d'autant plus que la création d'un office des prix normaux doit venir compléter l'organisation entreprise en centralisant les renseignements des commissions départementales**

Enfin, il faut remarquer qu'une baisse importante du prix des denrées ne sera vraiment possible qu'après l'extension de ces premières mesures aux vêtements, chaussures et autres objets dont le coût rentre actuellement dans les prix de revient des cultivateurs et des négociants. Il conviendrait donc d'attendre l'application et l'extension des dispositions récemment adoptées pour apprécier le bénéfice qu'on en peut retirer au point de vue d'une diminution du prix de la vie. C'est une expérience qui ne fait que commencer.

Dans l'établissement des prix normaux, c'est un bénéfice de 15 % que la commission attribue aux détaillants. Ce chiffre est appliqué d'une manière générale à tous les produits alimentaires : ce que le détaillant achète 100 francs, il le revendra 115 francs. Il y aurait lieu cependant de faire quelques distinctions. En effet, il est notoire que, les premiers, les marchands de légumes, etc., renouvellent leur approvisionnement plusieurs fois par mois et même par semaine, alors que certains articles d'épicerie, tels que huile, vinaigre, pâtes et légumes secs, restent plus longtemps en magasin. En fait, la tolérance de 15 % portant sur un chiffre d'affaires se renouvelant sans cesse et nécessitant donc un fonds de roulement assez faible, permettrait de réaliser des profits allant annuellement de 6 à 700 %, jusqu'à 150 % par voie de progression régressive. Or, gagner seulement 100 %, c'est-à-dire doubler son capital en un an, serait déjà excessif.

UNE MOTION DE LA LIGUE NATIONALE POUR LA DEFENSE DES FUMEURS

Paris, 15 août. — « Le bureau de la Ligue nationale pour la défense des fumeurs, prenant acte des promesses du gouvernement au sujet des mesures destinées à réprimer la spéculation sur les tabacs de consommation courante cause primordiale de la crise actuelle; considérant que la production présente des tabacs ci-dessus mentionnés s'est rapprochée de la normale et qu'il appartient à la régie d'en faire bénéficier en premier lieu les consommateurs français,

» Proteste contre le régime actuel des tabacs, qui réserve une large partie de la production nationale pour l'exportation, mettant ainsi le consommateur français dans la nécessité d'acquérir obligatoirement des tabacs exotiques d'un prix élevé;

» S'élève contre l'institution de la carte de tabac préconisée par le Syndicat des débitants de la Seine, dont l'effet serait aussi nul que celui obtenu par l'application des tickets de sucre;

» Demande à tous les consommateurs de lui signaler les abus afin d'y mettre un terme par tous les moyens en son pouvoir;

» Invite le ministre des finances à nommer des représentants consommateurs pour permettre à ceux-ci de défendre leurs intérêts, tant auprès de la régie que des entrepositaires et débitants. »

ET LA RECOLTE SERA INFERIEURE

Paris, 16 août. — Le « Journal officiel » publie les résultats comparatifs des enquêtes du ministère de l'agriculture sur l'état des cultures, au 1er juillet, des années 1919 et 1918. En général, la récolte de cette année est, malheureusement, très inférieure à celle de l'an dernier. Seules font exception les pommes de terre, la vigne, les pommes à cidre.

LES SANCTIONS A LYON

Lyon, 15 août. — Au cours des trois dernières journées, plus de cent contraventions ont été dressées au marché Saint-Antoine pour vente de produits avariés, défaut d'affichage, etc. Aujourd'hui, jour férié, la baisse obtenue est de 20 à 25 % sur les divers pro-

LES CONSOMMATEURS DE FUMEL VEULENT SE DEFENDRE

Agen, 16 août. — Les consommateurs de Fumel, réunis sous la présidence du maire, se sont constitués en ligue de défense contre la vie chère. Le maire a montré aux nouveaux ligueurs que leur premier devoir était de rester calmes et dignes, d'agir surtout par persuasion, et de s'abstenir d'acheter lorsque les prix ne sont pas raisonnables.

MANIFESTATIONS A CORBEIL

Corbeil, 16 août. — Une manifestation s'est produite sur le marché de Corbeil, au milieu de l'effervescence générale. Les agents de police, entourés de manifestants, circulent parmi les détaillants pour constater les prix des denrées, réprimandant ceux-ci, exhortant ceux-là. Une commerçante en légumes, un peu récalcitrante, fut remplacée à son étalage par deux manifestants, qui ont vendu sa marchandise.

A TOULOUSE

Toulouse, 16 août. — La commission extra-départementale récemment instituée pour rétablir les prix normaux des principales denrées alimentaires vient de tenir sa première réunion à la préfecture.

Après avoir examiné les conditions dans lesquelles ces prix doivent être fixés, elle a consenti, conformément aux termes des décrets ministériels, un premier bénéfice de 15 p. 100 sur les prix d'origine, à répartir à raison de un quart pour les grossistes et des trois autres quarts pour les détaillants. Elle a accordé encore une majoration de 12 p. 100 aux détaillants, représentative des frais généraux et du capital engagé. D'un autre côté, la municipalité s'est mise d'accord avec la Ligue des consommateurs sur le fonctionnement du contrôle des marchés; elle a autorisé l'Amicale des poilus du front à installer un grand marché coopératif sur une des places centrales de la ville.

UN MERCANTI CONDAMNE

Quimperlé, 16 août. — Le 4 mai dernier, M. Le Moal, négociant en beurre à Rosporden, achetait de cette denrée au marché de Moëlan à des prix supérieurs à ceux des autres marchands. Son attitude occasionna des incidents qui viennent d'avoir leur épilogue devant le tribunal correctionnel, où le « hausseur » s'est entendu condamner à un mois de prison et 1,000 francs d'amende.

NOUVEAUX RICHES

On a cité l'histoire d'une bouchère qui monte à cheval au Bois de Boulogne tous les matins. Pour illustrer l'histoire de la richesse nouvelle, la **Renaissance** cite un autre exemple :

« Il s'agit d'une blanchisseuse qui, deux fois par semaine, fait venir chez elle une manucure et exige que ses ongles soient aussi impeccables que ceux de ses plus élégantes clientes. Voilà un petit trait qui éclaire bien des choses.

» Une chiromancienne très en vogue vit dernièrement s'arrêter à sa porte deux superbes automobiles d'où sortirent deux messieurs très décorés. Leurs boutonnières s'ornaient de la rosette de la Légion d'honneur. Ils demandèrent une consultation immédiate, qui leur fut accordée, puis après avoir entendu de la bouche de l'oracle ce que leur réservait la destinée, ils réclamèrent quelques précisions supplémentaires. « Madame, dit l'un d'eux en son nom et en celui de son compagnon, tout ce que vous nous avez dit est parfait. Mais un mot encore, de grâce. Ne lisez-vous pas dans nos mains le signe d'une prochaine arrestation? » Par ces temps de vie chère cette inquiétude en dit long sur la conscience de certains citoyens haut placés. »

M. COLLIARD

va réglementer l'application de la journée de huit heures

Paris, 16 août. — M. Colliard, ministre du travail, vient d'envoyer au Conseil d'Etat cinq projets de décrets relatifs à l'application de la loi du 23 avril 1919, instituant la journée de huit heures. Ces projets concernent les industries suivantes : textiles, métallurgie et travail des métaux, industries du livre, du vêtement, de la préparation des cuirs et peaux. Ces industries groupent plus de la moitié des ouvriers et ouvrières appelés à bénéficier de la loi du 23 avril 1919. Ce sont celles pour lesquelles un accord a été réalisé nationalement entre les organisations centrales patronales et ouvrières intéressées.

L'élaboration de chacun des projets a été précédée de la consultation des organisations patronales et ouvrières intéressées. Le ministre n'a jamais cessé de s'inspirer dans la plus large mesure de l'idée qui domine la législation nouvelle : celle de la collaboration constante avec les organisations patronales et ouvrières. Ainsi, tout en se référant aux accords intervenus directement entre les organisations patronales et ouvrières intéressées, et en s'inspirant très largement des dispositions de ces accords, les projets de décrets les ont dépassés ou complétés sur de nombreux points. Les cinq projets peuvent donc être considérés comme l'expression définitive de l'accord qui s'est réalisé entre les principales organisations patronales et ouvrières des industries considérées au sujet de l'application dans ces industries de la loi du 23 avril 1919.

LES GRÈVES

Grève générale de l'alimentation à Grenoble

Grenoble, 15 août. — Les garçons limonadiers et les employés des cafés, hôtels et restaurants ont déclaré ce matin la grève générale. Ils réclament notamment la journée de huit heures et une amélioration des salaires.

Les dockers anglais ne feront pas la grève des trois jours

Londres, 15 août. — La commission exécutive du Syndicat des dockers a déclaré inopérante, en ce qui concerne les dockers, la décision prise hier sans leur consentement d'arrêter pendant trois journées tout le mouvement du port de Liverpool, afin d'obliger l'administration à réintégrer les policiers révoqués pour cause de grève. Les dockers continueront à travailler.

La grève générale ajournée au 18 août en Belgique

Bruxelles, 16 août. — A la suite d'une conférence qui s'est prolongée fort avant dans la nuit, le comité de grève a décidé d'ajourner à lundi 18 août la cessation du travail primitivement décidée pour ce matin. D'autre part, une délégation du comité intersyndical des cheminots, P. T. T. et marine, doit se rendre cette après-midi chez le président du conseil pour faire une ultime démarche en vue de trouver un terrain de conciliation.

Les démobilisés de l'Hérault contre la main-d'œuvre étrangère

Montpellier, 15 août. — L'Union des démobilisés de l'Hérault a adopté un ordre du jour contre la présence dans nos régions de trop nombreux étrangers et demandant de réduire au strict nécessaire la main-d'œuvre étrangère.

Congrès national des locataires

Lyon, 15 août. — Le Congrès national annuel de l'Union confédérale des locataires de France et des colonies s'est ouvert ce matin à la mairie de Villeurbanne. De nombreux délégués de toutes les régions de France sont présents.

Cette manifestation débuta hier soir par des meetings, au cours desquels fut envisagée la tactique à suivre aux prochaines élections, afin que les groupements des locataires puissent faire pression sur les candidats et sur les partis politiques.

NOUVELLES DIVERSES

Un train de permissionnaires télescopé

NOMBREUSES VICTIMES

Nancy, 15 août. — L'express de Paris à Strasbourg, qui doit arriver normalement à 20 h. 30 à Lunéville, avait éprouvé hier un retard considérable. A 23 heures il était à un kilomètre de la gare de Blainville-la-Grande, au lieu dit De-Morteau, devant le signal d'arrêt qui lui indiquait que la voie n'était pas libre.

En ce moment, un train de permissionnaires arriva à une vitesse de 40 kilomètres et tamponna l'express. Le fourgon de queue de l'express fut défoncé mais aucun des voyageurs ne fut blessé. Il n'en fut pas de même des militaires qui occupaient le train des permissionnaires. Lorsque le personnel de la gare arriva sur les lieux, six soldats avaient déjà cessé de vivre et on comptait 34 blessés. Plusieurs de ces blessés ne survivront pas à leurs blessures. Ce matin, 24 de ces blessés ont été transportés à l'hôpital de Lunéville et les 10 autres l'ont été cette après-midi. Deux de ces blessés ont succombé presque en arrivant.

La catastrophe serait due au non-fonctionnement du signal d'arrêt enjoignant au mécanicien de bloquer son train.

Le baron James de Rothschild a l'œil crevé dans une partie de golf

Deauville, 17 août. — Le baron James de Rothschild, fils du baron Edmond de Rothschild, a été victime d'un pénible accident. Au cours d'une partie de golf, une balle lancée par le duc de Guiche est venue l'atteindre à l'œil. Le monocle du baron fut brisé et l'œil enlevé. Les soins les plus rapides furent apportés au blessé, et dans la soirée les médecins annonçaient que M. James de Rothschild allait aussi bien que possible.

Un attentat contre un officier anglais

Zurich, 16 août. — Un officier anglais, le capitaine Mitchell, a été attaqué, en plein jour, dans les rues de Bromberg, en Silésie, par des soldats allemands en uniforme, qui, après l'avoir insulté, le frappèrent de coups de poing et lui crachèrent au visage. Un échange de notes a eu lieu au sujet de ce grave incident entre les gouvernements de Londres et de Berlin.

Les emprunts des villes françaises aux Etats-Unis

New-York, 16 août. — Au sujet des emprunts que les villes de Bordeaux, Lyon et Marseille négocient à New-York, des conférences ont lieu avec des groupes financiers auxquels assiste la commission financière française. Ces mêmes villes ont contracté un emprunt de 36 millions de dollars ici même en 1916. Il est remboursable en novembre prochain. Le nouvel emprunt est destiné à consolider les sommes déjà empruntées, ainsi qu'à fournir des crédits qui faciliteront des achats de matières premières et de produits alimentaires. On considère le succès de l'emprunt comme assuré.

Le mark atteint le record de la baisse en Suisse

Genève, 16 août. — La Bourse de Genève enregistre depuis quelques jours une baisse constante du change de Berlin, qui cote aujourd'hui 29,45, record de la baisse. Celle-ci est attribuée, dit-on, à l'affluence quotidienne en Suisse de millions de marks à vendre.

La chaleur

Tournon, 16 août. — Une véritable vague de chaleur sévit sur notre région ; au soleil le thermomètre est monté jusqu'à 58 degrés. La vigne, qui était très belle jusqu'à maintenant, commence à souffrir sérieusement, et une partie de la récolte est déjà compromise.

Mouvement judiciaire

Paris, 16 août. — Sont nommés : Président de chambre à la cour d'appel d'Agen, M. Ducasse, conseiller à la dite cour.

Président du tribunal de 1re instance d'Avranches, M. Datrobe, juge au tribunal de 1re instance de Perpignan.

Juge au tribunal de 1re instance de la Seine, M. Gaston Treignier, ancien magistrat, député démissionnaire de la Creuse.

APRÈS LE COUP D'ÉTAT DE L'ARCHIDUC JOSEPH

L'ex-impératrice Zita repousse l'offre faite à son mari de jouer un rôle actif dans les affaires d'Autriche

Zurich, 15 août. — On apprend de source autorisée que de hauts dignitaires de l'ancien régime ont réitéré auprès de Charles Ier leurs insistances en vue de le pousser à jouer un rôle actif dans les affaires d'Autriche. On sait que l'ancien empereur avait été déjà pressenti avant le coup d'Etat de Budapest et qu'il s'était récusé. Mais son refus avait été attribué à sa timidité. « Il n'ose pas, déclaraient couramment les anciens courtisans de la Hoffburg, parce qu'il ne croit point au succès ». L'archiduc Joseph étant maintenant à la tête du gouvernement de Budapest, l'espoir de restauration semblerait plus fondé.

C'est ce qu'on fit valoir, au cours de longues conversations auxquelles participèrent, à côté de Charles Ier, l'impératrice Zita. L'ancien empereur était, à son habitude, hésitant. Il était évident qu'il ne tenait pas à jouer un rôle actif, mais que, d'autre part, il lui semblait difficile de se dérober aux insistances de ses partisans.

Ce fut sa femme qui le tira d'embarras. Excédée par la longueur de la discussion, elle déclara, dans un accès de franchise : « Assez causé, Messieurs, en Hoffburg fut pour nous un enfer. Vous venez nous parler au nom des anciens hauts fonctionnaires de l'empereur François-Joseph et des magnats hongrois du groupe Andrassy. C'est dire que vous ne pouvez pas vous flatter de nous persuader, parce que nous savons par expérience que vous ne nous offrez que l'apparence et les responsabilités du pouvoir, que l'ancienne coterie exercerait à nouveau. Je n'ai recueilli en Autriche qu'inimitié et mépris. Ce furent des gens soudoyés par vous, les émissaires de votre parti, qui me firent assaillir par la populace, à Salzbourg, alors que je me promenais avec mes enfants, et parce que je leur avais parlé ma langue : l'italien. J'étais alors pour vous l'étrangère. Tenez-vous-en là. Nous avons fait notre devoir jusqu'au bout et nous avons assez souffert. »

L'ex-empereur Charles remercie l'archiduc Joseph de le suppléer

Berlin, via Bâle, 15 août. — Le « Berliner Tagblat » dit savoir qu'un courrier de l'ex-empereur Charles s'est présenté porteur d'une lettre à l'archiduc Joseph. L'ex-empereur Charles insisterait sur le fait qu'il est toujours légalement roi de Hongrie, mais qu'il lui confie sa suppléance jusqu'à son retour. Comme chef de la maison des Habsbourg, il le remercie des services rendus à la dynastie.

L'ordre et le calme rétablis

Bâle, 15 août. — On mande de Budapest que le ministre de la guerre annonce que l'ordre et la tranquillité règnent partout. On procède à la recherche et à l'arrestation des communistes. Les troupes yougo-slaves occupent divers endroits; mais les missions de l'Entente ont entrepris des démarches auprès de Belgrade pour leur évacuation immédiate. Les troupes hongroises ont reçu l'ordre de ne pas opposer de résistance. On peut espérer que l'affaire sera sous peu liquidée amiablement.

L'organisation d'une armée nationale

Budapest, via Bâle, 15 août. — Le ministre de la guerre a lancé un appel en vue de l'organisation d'une armée nationale animée d'un esprit particulier. Pour ce motif, la politique est interdite aux soldats. Le règlement de service en vigueur lors de la révolution d'octobre est rétabli.

Le nouveau gouvernement restitue les biens de l'Église

Budapest, via Bâle, 15 août. — Le ministre des cultes a rendu une ordonnance restituant à leurs possesseurs les biens des fondations ecclésiastiques et religieuses transférés à la propriété publique par le gouvernement des conseils.

Le général Grazziani à Budapest

Vienne, 15 août. — Le général Grazziani, avec son état-major, est arrivé à Budapest.

Un démenti hongrois

Vienne, viâ Berne, 16 août. — La « Neue Freie Presse libre » annonce que le gouvernement hongrois a publié le démenti suivant, au sujet des prétendus pillages et atrocités commis par les troupes roumaines en Hongrie :

« Les journaux ont publié, ces jours derniers, des nouvelles de Budapest propres à exposer à un jugement défavorable sur les troupes et leurs chefs, qui défendent la capitale hongroise. Le gouvernement provisoire hongrois déclare qu'il est complètement étranger à tous ces racontars. »

La Roumanie récupère son matériel volé par les Hongrois

Vienne, viâ Berne, 16 août. — La commission roumaine de réquisition en Hongrie a identifié, parmi le matériel réquisitionné, de grandes quantités de wagons, d'instruments aratoires et machines volés en Roumanie, aussi bien par les troupes hongroises que par l'armée de Mackensen, pendant l'occupation.

Le nouveau cabinet hongrois

Budapest, via Bâle, 16 août. — Le nouveau cabinet hongrois serait actuellement constitué sous la présidence de M. Friedrich. Les socialistes se refusent à entrer dans le nouveau cabinet. Cependant les portefeuilles du commerce, de l'approvisionnement et de la prévoyance sociale n'ont pas encore été distribués : le ministre-président a déclaré que ces portefeuilles étaient réservés aux représentants du prolétariat organisé.

Les généraux alliés confèrent avec l'archiduc Joseph

Budapest, 16 août. — Les généraux de l'Entente ont eu de nombreuses conférences avec le régent d'Autriche, l'archiduc Joseph.

ALLEMAGNE

Injures et tumulte à l'Assemblée nationale allemande

Bâle, 15 août. — On télégraphie de Weimar :

Le débat de l'Assemblée nationale sur les projets d'impôts a été marqué par de vifs incidents. Le ministre des finances Erzberger a été violemment attaqué par le groupe des nationaux, dont un membre a déclaré notamment que « dans un avenir prochain il espérait voir le ministère des finances aux mains d'un spécialiste qui éviterait de se laisser guider par des raisons politiques ».

Erzberger reprocha à la droite de montrer une susceptibilité excessive, alors qu'elle réclamait pour elle toute liberté d'injurier et de mentir. Le tapage devint alors formidable et le président rappela Erzberger à l'ordre.

Aux applaudissements de la majorité, Erzberger cria à la droite : « Le ministre des finances de l'empire Erzberger restera à son poste autant qu'il aura la confiance de la majorité. » Le tumulte fut à son comble et prit des proportions effroyables sur les bancs de la droite lorsque Erzberger, paraphrasant un mot de Guizot, déclara que la haine que lui voulaient les nationaux n'atteignait pas la hauteur de son mépris.

Erzberger protesta ensuite contre l'accusation suivant laquelle le gouvernement employait l'argent de l'Etat à des buts politiques. Il montra par des documents officiels que sous le nouveau régime aucun ministre ne reçoit de pension. Puis, répondant à une interruption, Erzberger annonça que le gouvernement, agissant dans l'intérêt de la vérité, veillera à ce que les textes des discours de ces débats parviennent jusque dans la dernière chaumière allemande.

Un député national s'écria alors : « La personne du ministre des finances nous est indifférente; mais nous ne voulons pas d'Erzberger, que nous considérons comme une calamité. »

A quoi Erzerger répondit « que la calamité advint lorsque le gouvernement négligea de l'écouter en 1916 et en 1917, alors que le parti militaire conserva la haute main ».

Le projet augmentant le fonds de roulement du trésor d'empire fut ensuite voté en trois lectures successives.

Le gouvernement s'occupe de l'exécution du traité de paix

Berlin, via Bâle, 15 août. — Le conseil du cabinet s'est occupé jeudi du projet de loi sur l'exécution du traité de paix.

L'Assemblée nationale conservera son nom et ses prérogatives

Bâle, 15 août. — On mande de Weimar :

« Le président Fehrenbach a déclaré hier à l'Assemblée nationale, relativement à la récente ordonnance d'Ebert, que l'Assemblée resterait l'Assemblée nationale constituante, jouissant des droits et obligations conférés par la Constitution au Reichstag. »

En raison de ces déclarations, le président Ebert a abrogé son ordonnance stipulant que l'Assemblée prendrait le nom de Reichstag.

Hindenburg accuse le gouvernement de l'échec de l'offre de médiation de M. Wilson

Berlin, via Berne, 15 août. — Quelques journaux publient une lettre que le maréchal Hindenburg a envoyée le 16 octobre 1918 au chancelier Max de Bade. Cette lettre expose que la faute de l'échec de l'offre de médiation faite par le président Wilson incombe au gouvernement politique qui, malgré l'avertissement du comte Bernstorf, le 16 janvier 1917, n'attacha aucune valeur à l'offre du président Wilson et n'envisagea à aucun moment les répercussions politiques de la guerre sous-marine à outrance.

Le "Vorwaerts" réclame une armée permanente

Berlin, viâ Berne, 16 août. — Le « Vorwaerts » revendique violemment le droit, pour l'Allemagne, d'avoir une armée permanente, avec un service obligatoire de courte durée : « Le chiffre de cent mille hommes, dit-il, condamne l'Allemagne à l'impuissance permanente, car la France et l'Amérique n'usent pas de réciprocité. L'Angleterre paraît désarmée, mais elle porte son effort sur la marine. »

L'article conclut : « Il est évident que nous voulons loyalement remplir toutes les conditions de la paix et aussi celles relatives à l'armée, mais il est également évident que nous ne devons pas perdre de vue l'avenir allemand, lequel peut être assuré seulement si l'œuvre de Scharnhorst est continuée. L'armée nationale est créée, non pour menacer le monde, mais pour protéger la culture et l'avenir de l'Allemagne. »

Ils continuent à s'invectiver au sujet des responsabilités de la guerre

Berlin, via Genève, 16 août. — La question des responsabilités en ce qui concerne les causes de la guerre, sa conduite et sa prolongation, reste au premier plan des préoccupations de l'opinion allemande. Chaque jour apporte de nouvelles révélations donnant naissance à de nouvelles polémiques : les accusations de Tirpitz contre Bethmann-Hollweg, l'échange de lettres entre l'actuel chancelier Bauer et l'ex-chancelier de 1917 Michaëlis, etc. Les affirmations et les réfutations se croissent, et l'impression très nette se dégage que les politiciens et les militaires de l'ancien régime n'arriveront pas à se laver des accusations qui pèsent sur eux.

La reprise du trafic maritime

Hambourg, via Bâle, 15 août. — Un armateur de Hambourg a fait prendre la mer au vapeur « Diana », le premier depuis la déclaration de guerre en partance pour la Méditerranée.

RUSSIE

L'armée polonaise poursuit son avance

LES SUCCES DES ARMEES POLONAISES

Varsovie, 15 août. — Un communiqué officiel du ministère de la guerre annonce que l'armée polonaise, poursuivant son offensive contre les bolcheviks, a pris hier l'importante forteresse de Ruwno, en Volhynie. Plus au nord et à l'est de Minsk, l'armée bolcheviste a été repoussée au delà de la Bérésina.

Une alliance entre l'Esthonie et la Russie du Nord

Helsingfors, 16 août. — La constitution du nouveau gouvernement de la Russie du Nord est due à l'initiative du général Marsh, de la mission anglaise. Il est allé trouver lundi le général Judenitch en lui disant que si le conseil des ministres n'était pas immédiatement constitué, les troupes esthoniennes cesseraient de combattre et que la mission anglaise n'accorderait aucune assistance aux troupes russes. Il donnait quarante-cinq minutes pour répondre.

Le général Judenitch, au nom de l'amiral Koltchak, accepta, et le ministère fut aussitôt formé, car ses membres comme par hasard étaient arrivés depuis dix jours à Revel.

Le premier soin du nouveau gouvernement a été de conclure immédiatement un traité avec l'Esthonie, qui a été signé à Revel. Le gouvernement du nord de la Russie reconnaît solennellement l'indépendance de l'Esthonie. Il s'engage en outre à adresser sans la différer par la requête à la Conférence de la paix pour que l'indépendance de l'Esthonie soit ratifiée par le Conseil suprême. En échange, l'Esthonie assure au gouvernement nord-russe l'appui de son armée pour la prise de Pétrograd. Ces troupes excellentes sont évaluées à 60.000 hommes, auxquels on peut ajouter 30.000 Russes.

C'est à coup sûr un succès très vif pour la politique anglaise.

Nouvelle attaque aérienne contre Cronstadt

Helsingfors, 16 août. — Quatre aéroplanes anglais ont jeté plusieurs bombes sur Cronstadt mercredi. Des incendies importants ont été constatés sur plusieurs points de la ville. Un quartier a été presque entièrement détruit.

L'aide américaine à Koltchak

New-York, 16 août. — D'immenses quantités d'armes, de munitions, de tout ce qui est nécessaire aux transports automobiles sont expédiés de San-Francisco à Vladivostok à destination d'Omsk. On fait tout le possible pour enrayer les revers de l'amiral Koltchak qui, de l'avis du département d'Etat, sont des plus graves.

Le Japon refuse des renforts à l'amiral Koltchak

New-York, 15 août. — On télégraphie de Tokio à l'Associated Press qu'après mûre délibération du cabinet et du conseil diplomatique consultatif, le Japon a décidé d'informer l'amiral Koltchak qu'il ne peut pas consentir à sa demande en vue d'envoyer plusieurs divisions contre les bolcheviks.

Maxime Gorki arrêté

Copenhague, 15 août. — On apprend d'Helsingfors que le terroriste rouge Peters a fait arrêter à Pétrograd Maxime Gorki et sa femme.

Effroyables tortures infligées par les bolcheviks à leurs victimes

Genève, 16 août. — On vient de recevoir de nouveaux et horribles détails sur les atrocités commises pendant le régime bolcheviste. Un certain Otto Korvin, qui agissait comme juge d'instruction, avoua qu'il ordonna qu'on coupât le nez, les oreilles et les doigts des suspects récalcitrants qui ne voulaient pas faire de dépositions.

Un soldat de l'armée rouge dit qu'il s'asseyait sur les épaules des malheureux condamnés à être pendus jusqu'à ce qu'ils aient expiré.

Un autre soldat prenait l'habit ecclésiastique, confessait ses victimes pour connaître leurs secrets, puis les assommait.

L'inspecteur de la police Emerich Hetenyi fut placé au pied d'un mur et, à dix mètres de distance, on tira plus de 100 coups sur lui avant qu'il succombât.

ESPAGNE

Un important conseil des ministres à Madrid

Madrid, 15 août. — Le conseil des ministres d'aujourd'hui a duré quatre heures. Des questions très importantes y ont été traitées. Le ministre de l'intérieur a fait un exposé de la situation politique et sociale. Des rapports ont été demandés aux gouverneurs des provinces afin de permettre de procéder aussi rapidement que possible au rétablissement des garanties constitutionnelles.

Menace d'un lock-out général

Madrid, 15 août. — La commission générale des patrons de Madrid et Barcelone s'est rendue au ministère de l'intérieur. Après avoir exposé la situation actuelle, elle a annoncé au ministre que le « lock-out » serait exécuté dans toute l'Espagne si les ouvriers de Barcelone continuaient à commettre des actes de sabotage et à attenter à la vie des patrons.

Madrid, 15 août. — La commission de la Fédération patronale de Barcelone, accompagnée du président de la Confédération patronale espagnole, a rendu visite au président du conseil, pour lui communiquer la résolution de déclarer le lock out à Barcelone d'abord, et dans toute l'Espagne ensuite, pour répondre aux exigences croissantes des ouvriers.

Le ministre a déclaré que le gouvernement était hostile à une telle mesure, dont les conséquences sociales seraient incalculables. Il a vivement insisté pour q

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

RUSSIE

LES TROUPES POLONAISES remportent une belle victoire sur les Bolcheviks

Wilna, 14 août. — La plus grande bataille que les Polonais aient livrée aux bolcheviks pendant cette campagne vient d'aboutir à une défaite complète des rouges. Chassés de la Ruthenie blanche et de la Polésie, les troupes bolcheviques en déroute battent en retraite sur un front de 180 kilomètres.

Etant données la situation stratégique du nœud féroviaire de Minsk ainsi que l'importance politique de cette grande ville, les rouges ont fait des efforts désespérés pour la garder à tout prix. Ils n'ont cédé qu'après que la ville eut été encerclée par les Polonais et que les communications avec Borysow furent coupées.

Les troupes polonaises, poursuivant l'ennemi, ont atteint la ligne Haina-Smilowicz-Dubowa, située à 50-60 kilomètres à l'est de Minsk. Des détachements de partisans blancs russiens ont contribué largement à la victoire qui va délivrer le pays de l'oppression cruelle des bolcheviks. Ceux-ci ont marqué les derniers jours de leur présence à Minsk par une série d'exécutions en masse.

La prise de Riga par les bolcheviks démentie

Paris, 15 août. — *La légation de Lettonie nous informe que la nouvelle de la prise de Riga par les bolcheviks est dénuée de fondement.*

EN TURQUIE

Le gouvernement turc rappelle à l'ordre les autorités d'Asie Mineure

Constantinople, 14 août. — Le ministre de l'intérieur transmet aux autorités civiles et militaires des vilayets d'Asie Mineure un ordre catégorique d'avoir à se conformer aux instructions du général anglais Milne, président de la commission interalliée chargée d'enquêter sur les événements de Smyrne. Ces instructions ordonnent la dispersion immédiate des bandes armées turques opérant dans les localités situées hors de la zone d'occupation hellénique, et recommande de donner des facilités à la commission pour l'exécution de son enquête. Le gouvernement recommande aux gouverneurs des vilayets de prendre les mesures nécessaires pour empêcher la population locale de faire cause commune avec les rebelles; d'arrêter et d'envoyer à Constantinople tous ceux qui contreviennent aux ordres donnés.

La circulaire insiste énergiquement sur la nécessité politique de la dispersion immédiate de toutes les forces réunies sous le nom d'organisations nationales, dont les agissements compromettent le sort de la Turquie.

AU PORTUGAL

Les grèves suscitées par les Allemands

Lisbonne, 15 août. — Les journaux affirment que les Allemands se trouvant en Espagne sont les instigateurs des grèves qui se produisent ici.

Le gouvernement interdit toutes les réunions

Lisbonne, 15 août. — Le conseil des ministres a décidé d'interdire toutes les réunions et de maintenir l'ordre.

Un dénonciateur en conseil de guerre

Amiens, 15 août. — A Barenton-sur-Serre (Aisne), pendant l'occupation, le manœuvrier Vandersichen avait dénoncé aux Allemands le maire de la commune comme ayant outragé le kaiser, et le maire avait été condamné à cinq ans de prison, pour lèse-majesté. Le premier conseil de guerre d'Amiens a condamné Vandersichen à dix ans de travaux forcés et à dix ans d'interdiction de séjour.

Lenoir a épuisé tous les recours juridiques

Paris, 15 août. — Après avis de la commission de révision, le garde des sceaux a rejeté la demande en révision présentée par Me de Molènes en faveur de Pierre Lenoir. Tous les moyens juridiques étant épuisés, le condamné ne peut plus espérer pour une commutation de peine que dans la clémence du Président de la République.

LES CONGRÈS

Le Congrès des sciages et façonnages mécaniques

Paris, 15 août. — La Fédération du sciage et façonnage mécanique a inauguré les travaux de son Congrès ce matin. La première séance était présidée par M. Leclerc, du Syndicat de Paris. Plus de quarante organisations syndicales sont représentées à ce Congrès, notamment Toulouse, Nérac, Muret et Cognac.

A la séance de l'après-midi, les délégués ont exposé de quelle manière les ouvriers de la corporation du sciage entendent être garantis dans l'exercice de leur profession. Les ouvriers et les ouvrières du sciage et découpage mécanique du bois estiment qu'ils sont trop souvent victimes des accidents provoqués par les machines-outils.

Le Congrès continuera demain ses travaux.

Les vacances de M. Clemenceau

Nantes, 15 août. — Le président du conseil, allant en Vendée, s'est arrêté à Nantes jeudi soir. Il était accompagné de M. Albert Clemenceau, son frère; le lieutenant-colonel Allerme, son sous-chef de cabinet, et de quatre poilus, chargés de veiller sur lui. Descendu dans un hôtel du centre, il a dîné au restaurant. Il fut acclamé à son arrivée par les convives français et américains. De magnifiques gerbes de fleurs lui ont été offertes.

Sollicité dans la soirée de paraître au balcon de l'hôtel, il s'y est refusé, mais il a fait remercier les manifestants par le colonel Allerme.

Ce matin, il est parti en auto pour la Vendée.

Les Sables-d'Olonne, 15 août. — M. Clemenceau, qui est en vacances à La Tranche, chez M. Phelippon, un de ses amis intimes, est arrivé aux Sables vendredi matin. Au cours d'une promenade au marché et au centre de la ville, il fut l'objet d'ovations de la population, qui l'avait reconnu. Il est reparti quelques heures plus tard en automobile.

L'affaire des mistelles

Perpignan, 15 août. — Le brigadier de la Sûreté Mathieu est arrivé hier après-midi de Paris, porteur d'instructions nouvelles destinées à M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires et relatives aux affaires des mistelles et aux vins portugais. M. Pachot rentrera d'Espagne, où il enquête, le 18 août. Il exécutera aussitôt de nouvelles commissions rogatoires, tant dans le département qu'en Espagne.

Une fête à Notre-Dame-du-Platin

Saint-Palais-sur-Mer, 15 août. — A proximité de la station balnéaire de Saint-Palais-sur-Mer, près de Royan, une petite chapelle a été érigée il y a quelques années, dans un lieu retiré, où sont groupés à peine quelques chalets; son modeste ensemble de briques ou de pierres très blanches, couronné d'un minuscule clocher, émerge d'un massif sombre de pins et de chênes verts, au pied du phare de Terrenègre, face à l'Océan.

C'est Notre-Dame-du-Platin, patronne des aviateurs, qui est née de la collaboration de trois hommes de goût : M. Jouan, le joaillier parisien; l'aviateur Blériot et l'abbé Chanal, curé de Saint-Palais-sur-Mer; ce dernier vient d'ailleurs de revenir du front après un brillante campagne.

Une fête religieuse et patriotique était organisée aujourd'hui pour célébrer la mémoire des pilotes aviateurs morts au champ d'honneur. L'édifice était complètement décoré de faisceaux de drapeaux et d'oriflammes aux couleurs alliées. A l'intérieur, surmontant l'autel, la statue de Notre-Dame-du-Platin, buste de madone moderne, de grande allure, aux lignes d'une exquise pureté, conçue par M. Jouan, et dont des milliers de reproductions sont entre les mains de nos pilotes.

Sur les murs de la chapelle, on remarque des ex-voto et de nombreuses inscriptions tracées au crayon sur la pierre par les aviateurs qui ont rendu visite à leur protectrice.

Une foule nombreuse s'est réunie ce matin, à huit heures et demie, aux abords de la chapelle. On remarque les principales personnalités de la colonie balnéaire de la région, des officiers et des soldats des armées de terre et de mer, les enfants de la colonie de vacances, de l'église de la Trinité, etc.

La messe a été dite par le chanoine Bouge. Dans une émouvante allocution, l'abbé Chanal a exalté la mémoire de nos vaillants pilotes tombés au service du pays.

Au début de l'après-midi, l'assistance s'est formée en procession et a parcouru la plage. En tête marchaient des officiers portant le buste de Notre-Dame-du-Platin et des reproductions d'appareils de chasse offertes par le général Patrick, directeur de l'aviation américaine en France.

La bénédiction solennelle de la mer et des airs par l'abbé Chanal a terminé la cérémonie.

LA VIE SPORTIVE

HIPPISME

Courses à Soulac-sur-Mer

DIMANCHE 17 AOUT

La réunion des courses organisée par la Société hippique de Soulac s'annonce comme un gros succès. Le nombre des engagés et la valeur des concurrents dans les six épreuves inscrites au programme sont un gage de l'intérêt que présentera la réunion, à laquelle assistera sans nul doute un nombreux public. C'est une belle journée en perspective pour la coquette station balnéaire.

Voici quels sont nos pronostics :

La Petite Gironde. — 1re course, Stuart, Verdun; 2e, Premier Consul, Quesita; 3e, La Seille, Ndzoumy; 4e, Ecurie Guestier; 5e, La Seille, Ec. de Saint-Jayme; 6e, Larribar, Typhon III.

La Gironde. — 1re course, Stuart; 2e Owen-Pearl; 3e, Souveraine II; 4e, Ecurie Guestier; 5e, La Seille; 6e, Larribar.

Courses à Deauville

VENDREDI 15 AOUT

Deauville, 15 août. — *Assistance considérable dans les différentes enceintes, mais particulièrement élégante au pesage, qui présentait le plus ravissant coup d'œil. Les courses ont été pleines d'intérêt et très vivement disputées.*

« Glottis » a gagné d'autant plus facilement le Prix de Tangerville qu'« Armandine », qui aurait pu être dangereuse, a perdu un terrain appréciable au départ.

Le Prix du Quesnoy a été enlevé par « Seed-El-Bark », qui a battu facilement « Sammy-Sands » et « Michel-Ange ».

« Campa » a confirmé sa bonne course du début en remportant plaisamment le Prix de Chiffeville sur « Night-Ligt » et « Get-Up-Quickly », que « Fatal-Beauty » et « Integration » suivaient de près.

Le Prix de la Plage-Fleurie a été l'apanage de l'écurie Cohn, qui a pris la première et la troisième place avec « Imaginaire », qui a gagné très facilement, et « Assyrienne », qu'« Haliotis » départageait à l'arrivée. « Astypalée » était quatrième devant « Bernadette » et « Saint-Souplet ».

L'arrivée du Prix des Roches-Noires a été très serrée. Le débutant « Pendennis » a pu conserver au poteau un très léger avantage sur « Sourbier », qui finissait très fort, et « Bon-Accueil », qui se plaçait troisième près.

« Simarra » a battu de peu « Louchebem » dans le handicap final; tous deux précédaient d'assez loin « La-Gloire-de-Hotot » et « L'Oiseau-de-France ». Ce dernier avait longtemps eu le commandement.

A. BERNARDIN.

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE TOURGEVILLE (à réclamer), 2,500 francs, 1,000 mètres. — 1er, *Glottis* (O'Neill), à M. W.-K. Vanderbilt; 2e, *Franchetti* (J. Jennings), à M. J.-D. Cohn; 3e, *Armantine* (Marsh), à M. Camille Blanc; 4e, *A-Tout-Faire* (R. Stokes), à M. le baron Ed. de Rothschild.

Gagné de trois longueurs; le troisième à une longueur.

Glottis (Dorrit et Glossop) est entraîné par Duke.

PRIX DU QUESNAY, 4,000 fr., 2,400 mètres. — 1er, *Seed-el-Bark* (J. Jennings), à M. R. Levy-Mallier; 2e, *Sammy-Sands* (O'Neill), à M. W.-K. Vanderbilt; 3e, *Michel-Ange* (M. Allemand), à M. Edouard Kann; 4e, *Saint-Ymas* (Mac Gee), à M. J.-D. Cohn.

Gagné de deux longueurs; le troisième à une longueur.

Seed-el-Bark (Prestige et Peloria) est entraîné par Michel Pantall.

PRIX DE CHEFFREVILLE, 4,000 fr., 1,200 mètres. — 1er, *Campa* (Garner), à M. A. Eknayan; 2e, *Night-Light* (Mac Gee), à M. le baron E. de Rothschild; 3e, *Get-up-Quickly* (Bellhouse), à M. Jonnie Le Marois; 4e, *Princess-of-Thule* (Korb), à M. A.-K. Macomber.

Non placés : Intégration (J. Jennings), Ponena (O'Neill), Fatal-Beauty (Ch. Childs), Vive-la-France (Sharpe), Castellamare (Hobbs), Prestance (Sirvain).

Gagné d'une longueur et demie; le troisième à deux longueurs; le quatrième à une tête.

Campa (Werwood et La-Campanilla) est entraînée par P. Pantall.

PRIX DE LA PLAGE FLEURIE

20,000 fr., 1,600 mètres

1. Imaginaire (Bellhouse), à M. J.-Cohn.
2. Haliotis (O'Neil), à M. W.-K. Vanderbilt.
3. Assyrienne (J. Jennings), à M. J.-D. Cohn.
4. Astypalée (Marsh), à M. H. Baisan.

Non placés : Vélizy (Garner), Saint-Souplet (Sharpe), Bernadette (Ch. Childs), Château-Latour (Mac Gee), Churruca (Korb), Pamir (E. Bouillon).

Gagné de quatre longueurs; le troisième à deux longueurs et demie; le quatrième à une longueur.

Imaginaire (Le-Sagittaire et Imagination) est entraîné par Denman.

PRIX DES ROCHES NOIRES, 4,000 fr., 1,200 mètres. — 1er, *Pendennis* (Mac Gee), à M. A. Macomber; 2e, *Sourbier* (J. Jennings), à M. James Hennessy; 3e, *Bon-Accueil* (Sharpe), à M. E. Morgan.

Non placés : Prouilly (O'Neill), Le-Crillon (Bellhouse), Lizy (R. Sauval), Pito (Garner).

Gagné d'une tête; le troisième à une courte tête.

Pendennis (Rabelais et Confection) est entraîné par Murphy.

PRIX DU COMMERCE

(handicap), 10,000 francs, 3,000 mètres

1. Simarra (O'Neill), à M. J.-D. Cohn.
2. Louchebem (J. Jennings), à M. James Hennessy.
3. La-Gloire-de-Hotot (M. Allemand), à M. J. Stern.

Non placés : Qu'il-est-Beau (Korb), Croix-de-Guerre-II (Mac Gee), L'Oiseau-de-France (Marsh).

Gagné d'une encolure; le troisième à trois longueurs.

Simarra (Cupbearer et Sonatina) est entraîné par Denmann.

Rapports officiels du pari mutuel

CHEVAUX		Pesage	Pel. 10 fr.	Pel. 5 fr.
Glottis	G	23 »	8 50	
	P	13 »	5 50	
Franchetti	P	21 50	11 »	
Seed-el-Bark	G	22 50	11 »	
	P	13 »	6 »	
Sammy-Sands	P	12 50	5 50	
Campa	G	32 50	41 »	
	P	23 »	12 »	
Night-Light	P	37 50	19 50	
Get-up-Quickly	P	32 50	16 50	
Ecurie J.-D. Cohn	G	105 »	41 50	
Imaginaire	P	57 »	32 50	
Haliotis	P	36 »	19 »	
Assyrienne	P	46 »	32 »	
Pendennis	G	26 »	12 »	
	P	22 »	10 »	
Sourbier	P	35 50	16 »	
Simarra	G	48 »	40 50	
	P	27 »	13 »	
Louchebem	P	19 »	8 50	

CYCLISME

A PARIS

VELODROME DU PARC DES PRINCES

Victoires de Poulain et de Pélissier

Assistance nombreuse, vendredi, malgré la chaleur. Dans le Grand-Prix de l'Assomption, Poulain a fait une course merveilleuse, battant Dupuy de deux longueurs; il semble revenir à sa forme d'avant guerre.

Dans la course des 50 kilomètres, derrière entraîneurs à bicyclette, H. Pélissier n'a réussi à battre Christophe qu'à l'emballage. Ce dernier a fait une course splendide; quant à Lambot, il ne parut pas à son aise sur piste.

Voici les résultats :

Grand-Prix de l'Assomption : 1. Poulain; 2. Dupuy; 3. Moretti.

Course de primes : 1. Vilepontoux; 2. Seck; 3. Polledri.

Essai du record du monde des 100 mètres : Dupuy égale le record du monde avec 6 s. 1/5.

Revanche du Tour de France (50 kilomètres, derrière entraîneurs humains) : 1. H. Pélissier, en 1 h. 9 m. 35 s. 4/5; 2. Christophe, à quatre longueurs; 3. Lambot, à deux tours.

Bordeaux-Andernos

VICTOIRE DE ROUYNAUD

du Sport athlétique bordelais

La très intéressante épreuve de Bordeaux-Andernos, agrémentée de quelques lacets sur les routes médocaines, et mise sur pied cette année par le Gaulois-Club bouscatais, a obtenu vendredi un fort joli succès.

Plus de 50 engagements avaient été réunis, qui devaient donner un champ de 30 partants. Beaucoup de ceux qui firent défection se paignaient de l'absence des collés de secours.

Le départ fut donné route du Médoc, à 7 h. 45, par M. Lièvre, assisté du personnel uvéfiste, et grâce à la sportivité de M. Durand, qui eut l'amabilité de mettre sa voiture à notre dispositon, nous avons pu voir se dérouler de bout en bout les péripéties de la course.

Dès le début, train soutenu, mené tout à tour par Cantou, Rouynaud, Dubourg ou Therrien.

Quelques essais de démarrage de Cantou avant Castelnau, puis près de Lacanau, sans résultats. Lacoste et Hugon, lâchés par leurs pneus, rejoignent avant Le Porge, où Dubourg, qui semblait un des mieux du lot, crève, et ne pourra plus rejoindre, Therrien plaçant plusieurs démarrages à ce moment-là.

Dix-sept coureurs sont encore dans le peloton de tête que ne désagrègent pas quelques démarrages de Cantou. Après cet passé dans les mêmes conditions, et dès lors, les places à l'arrivée doivent se disputer à l'emballage. C'est Cantou qui démarre le premier aux 500 mètres. Quand il s'aperçoit que la ligne est encore loin, il ralentit, et c'est à ce moment précis que Rouynaud, avec beaucoup d'à-propos, démarre à son tour pour prendre à Cantou deux longueurs, qu'il conserve jusqu'au poteau.

Gabarroche, bien revenu, finit à un pneu de Cantou, tandis que Therrien, expédié un peu dans les décors, se classe quatrième.

Une foule enthousiaste massée à l'arrivée a fêté dignement la vaillance de nos routiers.

Voici le classement : 1. Rouynaud (S. A. B.), les 80 kilomètres en 2 h. 39' 8" 4/5; 2. Cantou (S. A. B.), à deux longueurs; 3. Gabarroche (S. A. B.), à un pneu, tous les trois sur bicyclettes Faret; 4. Therrien (S. C. B.); 5. Lalanne (S. C. B.); 6. Sarran, indépendant; 7. Dulluc (S. A. B.); 8. Lagrave (C. G. B.); 9. Goujon (C. G. B.); 10. Netz (S. G. B.); 11. Hugon (S. A. B.); 12. Cosse (S. C. S. B.); 13. Lambert (S. C. S. B.), tous en peloton.

14. Dubourg; 15. Lacoste, à 14 minutes, etc.

CRITERIUM CYCLISTE DU MIDI

Deuxième étape, Perpignan-Montpellier (186 kilomètres)

Toulouse, 15 août. — Sont arrivés : 1. Michiels, à midi; 2. Ali Nefati, à une roue; 3. Pelletier, à une longueur; 4. Fontan, à 12 h. 8; 5. de Chauvières, à 12 h. 18; 6. Roy, à 12 h. 18' 30"; 7. Guichard, à 12 h. 20; 8. Lavedan, à 12 h. 20' 30"; 9. Lefebvre, à une roue; 10. Léonard; 11. Druz; 12. Mousset et Caugts; 14. Rares; 15. Peyras; 16. Grand; 17. Dulac; 18. Marty.

F. C. S. O.

GRAND-PRIX FARET

Victoires de Luciano (C. G.), Bénassac (P. T.) et Bougon

Pour sa reprise, cette épreuve, organisée vendredi par les Cyclistes girondins sur le parcours Bordeaux-Arcachon, a obtenu un magnifique succès. Et comme le laissait prévoir le grand nombre d'engagés dans les trois catégories de la course, près de 100 coureurs prirent le départ : 40 en 1re catégorie, 30 en 2e et 15 dans celle des vétérans.

Du départ donné à 9 h. 30 à l'Alouette, au milieu d'une grande animation, jusqu'à l'arrivée boulevard Saint-Elme, à Arcachon, de fort nombreux spectateurs suivirent, tout le long du parcours, les péripéties de la lutte ardente qui y fut livrée.

Voici les résultats :

Première catégorie : 1er, Luciano (C. G.), en 1 h. 32 m. 40 s., sur bicyclette FARET; 2e, Milleroux (B. V. C.), à une longueur; 3e, Perrier (U. C. B.), à une roue; 4e, Pontallier (U. C. B.); 5e, Roy (B. V. C.); 6e, Valantin (B. V. C.); 7e, Sabourin (C. G.); 8e, Darbach (B. V. C.); 9e, Laborde (P. T.); 10e, Sourda (C. G.), 11e, Barlteau (M. V. B.); 12e, Nazères (C. G.); 14e, Kippert (M. V. B.); 15e, Poitevin (U. C. B.), etc.

Ce n'est qu'au sprint que Luciano réussit à s'assurer l'avantage sur Milleroux et Perrier, qui se présentèrent presque ensemble à l'arrivée.

Deuxième catégorie : 1er, Bénassac aîné (P.T.), en 1 h. 46 m., sur bicyclette FARET; 2e, Guichanet; 3e, Bayon; 4e, Decoult; 5e, Brizon; 6e, Baldaquin; 7e, Dufils; 8e, Dedieu jeune; 9e, Lagrège, etc.

Troisième catégorie (vétérans) : 1er, Bougon, en 1 h. 40, sur bicyclette FARET; 2e, Bénassac père, à quelques longueurs; 3e, Radio, 4e, Louis; 5e, Bourgeois; 6e, Lesluen; 7e, Sudre; 8e, Thillac; 9e, Gelle, 10e, Cornat (48 ans), etc.

MOTOCYCLISME

LE CIRCUIT DE L'EURE

Le circuit de l'Eure ne s'était pas couru depuis la guerre. C'est une épreuve qui exige, par les tournants brusques du parcours, les montées très dures, une adresse toute particulière de la part des conducteurs et aussi des moteurs de remarquables qualités de souplesse et de solidité.

Il se dispute en deux journées : la première vendredi 15 août, réservée aux side-cars et cycle-cars, et la deuxième le 16 août aux motocyclettes sur un parcours de 288 kilomètres.

A 5 h. 30, le premier départ a été donné sur la route de Vernon-Gasny, et de 30 en 30 secondes, les concurrents ont démarré. Il fait un temps splendide et le public était très nombreux.

Voici les résultats :

Side-cars (750 C. M. C.) : 1. Huret (G. L.), en 5 h. 16 m. 34 s. 2/5; 2. Le Pen (G. L.), en 5 h. 37 m. 20 s.; 3. Delabre (Rover), en 5 h. 52 m. 58 s.; 4. Lacour (G. L.), en 6 h. 34 m. 7 s. 2/5.

Side-cars (1,000 C. M. C.) : 1. Milliman (Harley-Davidson), en 6 h. 23 m. 58 s.; 2. Oblin (Diane-Enfield), en 6 h. 35 m. 53 s. 2/5.

Cyclecars (1,100 C. M. C.) : 1. Houet (Morgan), en 5 h. 10 m. 23 s. 3/5 (record); 2. Enders Jack (Enders Jack), en 5 h. 24 m. 10 s. 3/5.

Aucun des side-cars de 500 C. M. C. n'a terminé dans les délais réglementaires.

FOOTBALL ASSOCIATION

UN MATCH SUEDOIS-AMERICAIN

Stockholm, 13 août. — L'équipe américaine de football de « Bethlehem » a rencontré l'équipe suédoise de « Tiget » mercredi après-midi. Les Américains ont gagné par 1 but à zéro.

NATATION

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Vendredi, a eu lieu la deuxième journée des Championnats de France de l'U. S. T. S. A.; elle a été organisée à Lille par le Cercle des pupilles de Neptune, de Lille.

Voici les résultats :

100 mètres pour dames : 1 Mlle M. Lebrun, 13' 57"; 2. Mlle E. Lebrun, en 14' 20".

1,500 mètres pour hommes : 1. M. Paul Vasseur, en 27' 58".

500 mètres pour dames : 1. Mlle M. Lebrun, en 13' 57", 2. Mlle E. Lebrun, en 14' 20".

Plongeon pour hommes : 1. M. Delbert; 2. M. Defaut.

Plongeon pour dames : 1. Mlle Porte; 2. Mlle Debruc.

ROWING

REGATES DE BAYONNE

Bayonne, 17 août. — Voici les résultats des régates de la Société nautique :

Outrigger, à quatre rameurs : 1. Aviron bayonnais; 2. Aviron bayonnais; 3. Société nautique de Bayonne.

Yoles à quatre rameurs : 1. Aviron bayonnais; 2. Aviron agenais; 3. Sun yoko, de Saint-Jean-de-Luz.

Vétérans : Aviron arcachonnais.

Outrigger à deux (seniors et juniors) : 1. (seniors), Société nautique de Bayonne.

1. (juniors), Aviron bayonnais; 2. Société nautique.

Skifs et canoès : 1. (junior skif), Société nautique.

1. (Senior skiff), Aviron bayonnais.

1. Canoès, Société nautique.

Outriggers à huit rameurs : 1. Aviron bayonnais; 2. Société nautique, à une demi-longueur; 3. Aviron bayonnais. Très belle course.

LE DIPLOME de la reconnaissance nationale

APPEL A TOUS LES FRANÇAIS

On sait l'immense succès, les 2 et 3 août courant, de la fête de la Reconnaissance nationale envers nos combattants de la grande guerre. A Bordeaux et dans toutes les villes, les villages et les hameaux de France, elle a eu un émouvant et retentissant succès.

L'« Union des grandes associations françaises contre la propagande ennemie », présidée par MM. Paul Deschanel et Ernest Lavisse, avait été la généreuse initiatrice des touchantes manifestations qui se déroulèrent le 2 août dans toutes les écoles pour exprimer à nos glorieux poilus rentrés au foyer la reconnaissance de la nation. Le lendemain, par ses soins, fut solennellement remis à chaque commune un diplôme pour qu'y soient inscrits les noms de ses enfants tombés pour la France.

Depuis cette fête, de nombreux maires ont demandé qu'un hommage particulier soit rendu à leurs morts, ainsi qu'à leur famille et aux orphelins de la guerre, pupilles de la nation. Pour répondre à ce vœu si légitime, l'Union des grandes associations se propose de susciter dans toutes les communes une cérémonie du Souvenir et de la Reconnaissance, dont la date a été fixée au 2 novembre prochain, « jour des morts ».

Quinze cent mille diplômes semblables à celui remis aux communes sont préposés pour être offerts ce même jour aux familles des morts pour la patrie et aux orphelins de la guerre, qu'entouraient d'une affection particulière les enfants de toutes les écoles. Ce diplôme portera la signature de M. le maréchal Foch et de MM. Paul Deschanel et Ernest Lavisse.

Il sera joint à ce diplôme une brochure artistement illustrée, où seront réunis les déclarations de M. R. Poincaré, président de la République; des présidents de l'Union, les poèmes de MM. Jean Aicard et Jean Richepin, et le fac-similé de la grande gravure publiée par l'« Illustration », représentant la cérémonie nationale de la Sorbonne.

L'Union des grandes associations françaises, dont l'œuvre, empreinte d'un si haut sentiment de patriotisme, ne saurait être trop encouragée, fait appel au public pour réaliser ce vœu des trente-six mille communes françaises.

Une souscription publique est ouverte. Il faut que chaque Français ait à cœur de contribuer à donner ce témoignage de reconnaissance aux familles si cruellement éprouvées.

Les souscriptions sont reçues à tous les guichets de la Banque de France à Paris et en province, ainsi que dans toutes les agences et succursales du Crédit lyonnais, de la Société générale et du Comptoir national d'escompte à Paris et en province.

Heures d'ouverture et de fermeture des gares

Un arrêté ministériel en date du 31 juillet vient de fixer comme suit, à partir du 10 août 1919, les heures d'ouverture et de fermeture des gares :

Pour la grande vitesse. — Gares de Paris : Ouverture à la réception des marchandises, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, ouverture à la livraison des marchandises, de 7 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Autres gares : Ouverture, tant à la réception qu'à la livraison, de 7 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Pour la petite vitesse. — Ouverture, tant à la réception qu'à la livraison, de 7 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (dans toutes les gares, y compris celles de Paris).

Observations. — Certaines marchandises, comme le lait, les fruits, la volaille, le poisson en G. V., continueront à être livrées dans les grands centres, de nuit comme de jour. Elles pourront également être reçues en gare les dimanches et jours fériés, alors qu'en principe les gares seront fermées ces jours-là, tant à la réception qu'à la livraison des colis.

L'arrêté prévoit, d'ailleurs, que la durée des périodes d'ouverture des gares pourra être augmentée par les réseaux, avec ou sans autorisation ministérielle, suivant que l'augmentation sera spéciale à certaines marchandises ou au contraire générale.

La clôture du jubilé du Touring-Club de France

LA SEMAINE D'ALSACE ET DE LORRAINE

On se rappelle qu'en juin dernier, le Touring-Club de France a commencé les manifestations touristiques de son jubilé par des fêtes de plein air et de rivière, en forêt de Marly et à Villennes.

Il les terminera, du 20 ou 28 septembre, par un voyage collectif qui sera mieux qu'une magnifique excursion : un pèlerinage patriotique. Sous le titre de Semaine d'Alsace et de Lorraine, le T. C. F. organise, en effet, comme il a coutume de le faire, c'est-à-dire en y contribuant largement de son budget autant que de sa peine, un voyage en provinces reconquises, composé de quatre groupes — pédestre, cycliste, ferroviaire, automobile, — et peut-être d'un cinquième, le groupe aérien.

Les membres et amis du T. C. F. pourront ainsi visiter, dans des conditions particulièrement favorables, les chères provinces retrouvées, qui, elles-mêmes, sont déjà entrées avec un admirable entrain dans l'organisation générale du tourisme français.

Le Touring-Club reçoit dès aujourd'hui les adhésions de principe à ce voyage, avec désignation du groupe choisi, les demandes de renseignements, etc., auxquelles il sera répondu par lettres individuelles, et qui devront lui parvenir le plus tôt possible, vu la quantité d'adhésions dont il est déjà sûr. Ecrire au siège du T. C. F., 65, avenue de la Grande-Armée.

La réquisition des blés

Nous rappelons que tout le blé ou froment, en gerbes ou en grains, et en quelque lieu qu'il se trouve, continue à être réquisitionné pour le compte de l'Etat, dont il est la propriété exclusive; que le prix en est et demeure fixé pour la récolte de 1919 à soixante-treize francs (73 fr.) les 100 kilos.

Ceux qui ne livreraient pas leur blé à l'amiable sont prévenus que cette céréale pourrait, suivant les besoins, être réquisitionnée.

Les producteurs qui vendraient le blé au-dessus de 73 fr. les 100 kilos, ainsi que les meuniers et négociants qui le paieraient au-dessus de ce prix, seront traduits devant les tribunaux et rigoureusement poursuivis.

1re Edition

BORDEAUX

Il y a un an

17 AOUT 1918

Nous continuons à progresser au nord de l'Aisne, dans la région d'Autrèches.

Réunion à Laibach d'une Constituante des pays yougo-slaves.

Les Etats-Unis rompent toutes relations avec les bolcheviks.

Avec l'approbation des bolcheviks, les Allemands occupent Vitebsk et Smolensk.

CONTRE LA VIE CHÈRE

Commission départementale de fixation des prix des denrées et boissons

Première réunion à la préfecture de la Gironde

La commission départementale nommée en conformité du décret du 31 juillet dernier par M. le Préfet de la Gironde en vue d'assurer dans le département le fonctionnement du service de la fixation des prix normaux des denrées et boissons d'un usage courant, s'est réunie samedi matin à la préfecture, sous la présidence de M. Lafforgue, directeur des services agricoles.

Cette commission est, en outre, composée de MM. Joulia, adjoint au maire, représentant la municipalité de Bordeaux; Vaissière, conseiller général, maire de Martillac; Giresse, maire de Castets; Rozier, maire d'Izon, vice-président de la Société d'agriculture; Mauvigney, négociant en vins; Bertrand, représentant l'épicerie en gros; Richard, président du Syndicat de la charcuterie (pour les viandes); Lafon (pour l'épicerie de détail); Dassé, secrétaire de l'Union des Syndicats ouvriers; Fauchier, employé à la Compagnie d'éclairage; Terrien, administrateur de l'Union coopérative du Sud-Ouest; Houlard, administrateur de la Coopérative Dyle et Bacalan.

Indépendamment de la fixation et de la révision des prix normaux, la commission a pour mission d'examiner les demandes de constitution de commissions locales dans les centres de plus de 4,000 habitants, et, si elle en reconnaît l'utilité, de limiter leur rayon d'action.

Après avoir examiné les décrets et circulaires réglementant son fonctionnement, la commission, dans sa première réunion, a établi la liste des denrées de première nécessité pour lesquelles les prix de vente au consommateur seront établis au cours de sa prochaine réunion, fixée à jeudi.

Ce délai a été reconnu nécessaire pour permettre à la commission de recueillir sur ces questions délicates tous renseignements utiles.

En outre, la commission a émis le vœu que « pour faciliter la fixation des prix normaux des denrées de première nécessité, il soit procédé le plus rapidement possible à un recensement complet et général chez tous les détenteurs de ces denrées, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, sur l'ensemble du territoire français, ce recensement seul permettant de déterminer exactement les ressources réelles du pays et d'assurer la répartition judiciaire et équitable de ces denrées.

L'ACTION de la Ligue des consommateurs de Bordeaux et de la banlieue

Une Ligue de consommateurs, qui vient de se fonder à Bordeaux, nous fait part dans la lettre suivante du résultat de ses premiers efforts :

« Nous avons constaté un arrêt dans l'augmentation de prix des denrées de première nécessité, ainsi qu'une baisse sensible sur la vente des produits de la vie. Il nous appartient d'attendre de cette baisse les meilleurs résultats.

» La lutte doit continuer plus ardente encore, et je puis vous affirmer qu'elle continue au détriment du grand nombre de mercantis de notre ville, contre lesquels nous faisons dresser procès-verbaux pour suites judiciaires à donner.

» Une série d'opérations a commencé jeudi; elle doit continuer vendredi. Nous en ferons connaître les résultats dans notre réunion de samedi, huit heures du soir, à l'Athénée municipal, à laquelle nous avons également invité la municipalité de Bordeaux et environs.

» Faites un appel à tous les consommateurs et surtout aux ménagères : leur devoir est d'y assister.

Merci d'avance, cher Monsieur, de votre appui; nous avons aussi celui des pouvoirs publics. Tout se passe, vous le voyez, sans d'inutiles violences contre lesquelles nous serions les premiers à réagir.

» Agréez, etc.

» Charles GALLAIS, président. »

La grève des garçons de café et de restaurant

L'aspect de la ville

Privé de restaurants et de cafés, qui auraient été particulièrement animés par ce jour de fête, Bordeaux présenta un aspect inaccoutumé pendant la journée de vendredi. Il y avait dans les rues beaucoup moins de monde que d'ordinaire. Les promeneurs commentaient avec modération l'événement du jour.

Des groupes stationnaient devant l'affiche que le Syndicat des garçons limonadiers et restaurateurs avait fait placarder sur les murs de plusieurs débits.

Cette affiche est un exposé des motifs qui ont déterminé les garçons de café et de restaurant à abandonner le travail et contient le résumé des arguments présentés par les grévistes à l'appui de leurs demandes.

L'état du conflit

Pendant la matinée de samedi, les grévistes ont repris leurs visites de contrôle des restaurants et des cafés. Ces visites n'ont été marquées par aucun incident, les établissements dans lesquels le patron et les membres de sa famille servent eux-mêmes les clients étant seuls restés ouverts.

Vers dix heures et demie, une délégation du Syndicat a été reçue par M. le docteur Mauriac, premier adjoint, et M. Petit, secrétaire de la Ville. Après avoir exposé la situation actuelle du conflit, les membres de la délégation ont énuméré leurs revendications relatives au personnel des restaurants municipaux, et notamment à l'emploi des femmes dans ces établissements.

Une réunion du Syndicat aura lieu samedi après-midi, à quinze heures, à la Bourse du travail.

Plusieurs patrons sont rentrés à Bordeaux, et des pourparlers dont nous augurons un heureux résultat reprendront sans doute dans la journée.

CONSEIL AUX HERNIEUX : Pourquoi, par ces fortes chaleurs, continuez-vous à supporter d'intolérables souffrances en portant votre bandage, puisque vous pouvez vous en débarrasser pour toujours en vous faisant envoyer la nouvelle méthode du Docteur LIVET-GARIGUE, avec laquelle vous n'aurez plus besoin de porter de bandages gênants ou de courir les risques d'une opération. Pour recevoir cette précieuse méthode gratuitement et discrètement emballée, envoyez aujourd'hui même votre adresse à la Succursale de l'INSTITUT ORTHOPÉDIQUE, 23, rue du Mirail, près la Grosse-Cloche, à BORDEAUX.

Les vols quotidiens

Des voleurs ont pénétré, à l'aide de fausses clés, chez M. Montlezun, 5, rue de Marseille, et ont emporté plusieurs objets de valeur. L'importance de leurs larcins n'a pu cependant être précisée, la famille Montlezun étant actuellement en villégiature.

— Marcel B..., charpentier, a été arrêté pour vol de un kilo de chocolat et d'une livre de sucre commis jeudi dans une guérite adossée à la tour Saint-Michel.

« La Course landaise » paraît régulièrement. S'abonner Imprimerie Pindat, Mt-de-Marsan.

Le meurt

CONTES ET NOUVELLES

Un mariage de soldat

I

La victoire de la Marne a permis à Janine et à Mlle Loisillot, sa marraine et sa seule parente, de passer la fin de l'automne dans leur riant cottage de Vousigny, près Meaux.

Par chance inespérée, l'habitation commune n'a subi aucun dommage, sans quoi Janine, ou plus familièrement Ninette, n'aurait jamais eu le courage d'y revenir.

Dans l'auto qui a ramené ces dames, la jeune fille, en traversant le village, a fermé ses yeux charmants afin de ne voir aucune trace de combat, d'incendie ou de bombardement. Notre jeune mondaine se sait tellement impressionnable ! Jolie et riche, gâtée par tous, Ninette a pris l'agréable habitude de se gâter elle-même. La vue des horreurs de la guerre l'eût bouleversée. Elle a voulu s'éviter cette souffrance...

Et voici les deux Parisiennes réinstallées depuis plusieurs semaines. Ninette, cependant, n'oublie que par instants. Ce matin-là, par exemple, assise sur la terrasse, un recueil de vers sous les yeux, — elle songe à Jacques Du Vrault, *son promis*.

Tous deux se sont connus et se sont aimés à Vousigny, alors que, orphelin, le jeune châtelain revenait passer ses vacances au manoir familial. Fiancés à Pâques, aux premiers jours d'août, l'avant-veille de leur mariage, les amoureux ont dû se séparer. Jacques, lieutenant de réserve, brusquement mobilisé, est parti pour la frontière.

Depuis, Ninette n'a pas revu son bel officier; mais elle a reçu de ses nouvelles. Du Vrault a vu le feu à Dinant, à Guise, à Vitry-le-François. Très brave, souvent en première ligne, il a pu s'en tirer sain et sauf.

Et Janine n'est plus inquiète. Dans sa dernière lettre, le lieutenant lui annonce que ses chefs veulent l'envoyer à Niort, instruire les bleus de la classe 1914. Niort est très loin du front. Voilà Jacques préservé ! Quelle chance ! Et comme, à part son fiancé, la jeune fille n'a ni frère, ni cousin à l'armée, elle se sent bien tranquille. Aussi reprend-elle sa lecture...

Un glissement léger de bicyclette sur le sable, un cliquetis, un saut sur le perron, et Jacques est devant elle !

II

Saisie, Ninette se lève et le livre tombe.

— Comment, vous, Jacques ! Et sans me prévenir ! Mon cœur bat à se rompre ! En me surprenant ainsi, vous auriez pu me faire beaucoup de mal !

— Je n'ai pu vous avertir, s'excuse l'officier d'une voix ferme et grave que Janine ne lui connaissait pas. Cest seulement hier soir, fort tard, que le colonel, prévoyant un répit de deux jours, m'a donné permission de vingt-quatre heures. J'ai sauté sur ma machine et suis venu en coup de vent...

— ...Me dire au revoir avant de partir pour Niort ?

— Pas pour Niort, rectifie Du Vrault, mais pour le front ! J'aime mes chefs, j'aime mes hommes. Avec eux, j'ai commencé la guerre; je veux la finir avec eux ! Aussi ai-je permuté. Je retourne au feu demain matin.

— Vilain Jacques ! s'écrie Ninette, navrée. Moi qui vous croyais en sûreté ! Est-ce pour m'annoncer d'aussi mauvaises nouvelles que vous revenez ?

— Ce n'est pas pour cela seulement, ma jolie *promisette*. Je reviens... pour nous marier !

— Nous marier ? répète la jeune fille suffoquée.

— Hé oui ! Là-bas, dans la tranchée, les shrapnells empêchent parfois de dormir... Ils n'empêchent pas de penser. Une idée m'obsède : faire de nos fiancailles, suspendues en plein rêve, un mariage réel.

— Comme vous dites ces choses brièvement et crûment, cher Jacques !

— Je n'ai guère le temps de vous les dire autrement, chère Ninette !

— Physiquement, monsieur mon fiancé, je vous juge transformé très à votre avantage. Mais je crains que, moralement, la guerre vous ait changé.

— Oui, la guerre m'a moralement changé, mais pas en mal non plus ! interrompt le jeune homme gaiement. J'étais un oisif quelconque... Je suis un soldat ! Mais ne flânons pas, Ninette. Courez prévenir votre marraine et mettez votre chapeau.

— Mais c'est fou, ce mariage ! Tout de suite ? comme ça ?

— Hé oui, comme ça, tout de suite ! Cela n'a rien d'imprévu : ne sommes-nous pas fiancés depuis six mois ? Les bans sont publiés, le reste est prêt depuis longtemps. Je viens de passer à la mairie et au presbytère. J'ai rallié des témoins. J'ai tant fait... que ça peut se faire ! En guerre, les soldats se marient souvent ainsi, entre deux balles, *à la française !*

— Oh non ! Jacques, je ne veux pas devenir votre femme de cette façon. Ça manque trop de poésie ! J'entends que mon jour de noces soit plus poétique encore que mes mois de fiançailles !

— Ce temps-là n'est plus, Janine. L'amour, ainsi conçu, était un sentiment de luxe qu'on pouvait se payer en pleine paix... Nous sommes en guerre. Il faut se contenter d'un très simple bonheur.

L'enveloppant d'un regard dont la caresse atténue l'énergie de sa voix, le jeune homme ajoute :

— Je voudrais vous expliquer, Ninette... Mais peut-être mes baisers vous diront mieux ces choses que mes paroles. Ayez confiance, cédez-moi gentiment... Je dois repartir à l'aube... Je peux mourir... Alors, je serais heureux, je me sentirais fier, en marchant à la mort, de laisser de la vie derrière moi ! Il faut donc nous marier, mais pas pour nous..., pour la France !

Saisissant plus mal encore l'idée de Jacques, la pauvrette ne peut dissimuler l'émoi le plus touchant. Toutefois, gagnée aux instances du jeune homme, elle murmure, résignée et docile :

— Oh ! Jacques, je ne comprends pas du tout... et j'ai peur, j'ai très peur de l'amour que vous me proposez là ! Mais, comme je vous aime et que j'ai foi en vous..., je file prévenir marraine et mettre mon chapeau !

III

Et ce mariage de guerre est plus étrange encore que Janine ne s'y attendait.

Suivis de Mlle Loisillot, essoufflée, effarée, retroussant sa robe de chambre et clopinant dans ses pantoufles, Jacques, à peine brossé, Janine, coiffée d'un feutre et vêtue de son tailleur en cheviote bleue, gagnent la mairie au plus court, à travers champs.

Pas de cortège. Et quels témoins !

D'abord, on se faufile un à un dans la salle des mariages, encombrée de vieilles canardières et de chassepots de pompiers, de sacs de pommes de terre et de pains réquisitionnés. Epars sur le plancher, des paquets d'ouate hydrophile, des matelas, des brancards d'ambulance. Comme c'est gai pour une noce !

Il a pis : maltraité par l'ennemi, M. le Maire garde encore le lit. Et c'est le premier adjoint, Lacallle, le charcutier, qui le remplace. N'ayant pas eu le loisir de se changer, — il était juste en train de saigner son cochon, — Lacaille a passé, pardessus son tablier taché, l'écharpe tricolore, — une écharpe que la main rageuse d'un colonel prussien a mise en pitoyables lambeaux.

Le mariage civil est promptement expédié.

A l'église, la petite mariée a le cœur encore plus gros

Où sont la jupe de soie blanche à longue traîne, le vaporeux voile de tulle dont elle comptait s'envelopper pour aller vers l'autel ainsi que dans une nuage ? Personne pour tenir l'orgue. Pas de chantres, — tous à l'armée ! Pas de suisse chamarré, frappant les dalles de sa canne majestueuse !

Le plus sensationnel est l'entrée de M. le Curé.

Rappelé le soir même au régiment, il officie en godillots, sa soutane laissant voir le bas de sa culotte rouge. L'ennemi l'a maltraité, lui aussi, le pauvre abbé ! Une écorchure saigne dans ses cheveux. Les Boches ont voulu lui retailler sa tonsure à coups de crosse...

Pauvre Ninette ! Elle qui se rêvait un magnifique mariage, quelle déception !

Elle se ranime un peu, quand Jacques, tenant un précieux anneau d'or légué par son aïeule, lui met la bague au doigt. Il la glisse dans une caresse si douce; il enveloppe sa petite mariée d'un regard qui exprime tant d'amour et de reconnaissance, qu'elle se sent consolée.

IV

Sans bousculade, sans bruit de chaises dérangées, le défilé dure à peine cinq minutes.

Au cottage, du lunch improvisé jusqu'à la tombée du jour, Janine et Jacques se relayent pour réconforter la bonne vieille marraine. L'effarement conjuré, reste à combattre la syncope, les noirs pressentiments, les prédictions sinistres. Enfin vient le dîner, aussi vite expédié que le défilé. Pas de champagne ! On le garde pour les blessés.

Autant par discrétion que par fatigue d'émotions si variées, Mlle Loisillot se retire dans sa chambre.

Alors, le jeune lieutenant annonce :

— J'ai prévenu votre marraine. Mettez une mante sur votre tête, Janine. Nous nous rendons *chez moi*, au manoir.

Timide, la jeune épouse hésite, puis balbutie :

— Jacques, les Allemands ne sont-ils pas entrés dans votre demeure ?

— Si, Ninette. Les Barbares l'ont pillée et dévastée.

— Ce doit être un spectacle de désolation...

— Oui, une vraie désolation.

— Et vous voulez, le soir même de nos noces, sans ménagement, me conduire au milieu de ces horreurs ?

— J'ai fait réparer le mieux que j'ai pu. Ma chambre est habitable. D'ailleurs, vous voici devenue la femme d'un soldat. Nerfs et faiblesses ne sont plus de mise. Soyez forte. Je n'exige pas que vous me suiviez, Ninette... je vous en supplie !

Comme il a su dire cela ! Sa voix mâle commande encore; mais son regard, toujours plus passionné, change l'ordre en telle prière que Janine, muette, obéissante, va prendre sa mantille, revient et pose sa main dans la main de l'officier. Ils traversent le village, passent devant l'église, s'enfoncent dans l'avenue déserte.

A droite, le taillis; à gauche, les prairies.

— Vous ne dites rien, Ninette. Est-ce que vous m'en voulez ?

— Non, Jacques. Seulement, je me sens triste. Et comment ne pas l'être ? Ce qu'on voit, ce qu'on entend, ce qui se passe, tout ce qu'on vit..., c'est si triste !

— C'est, parfois, sublime aussi.

A ce moment, la petite main blanche se crispe sur la manche galonnée.

— Ici, Jacques, dans cette éclaircie de bois, cette chose sombre, on dirait une bête gisante...

— Un de nos 75, hachant le taillis, a tué le cheval d'un uhlan. On a jeté du goudron dessus; ça n'a pas bien brûlé...

Un gémissement de détresse est l'unique réplique.

La grille franchie, en face du manoir en ruine, Janine se serre, terrifiée, contre la poitrine de Jacques. Mais, devant la pelouse, elle recule en répulsion suprême et ferme convulsivement les yeux :

— Oh ! Jacques, Jacques, ces trois képis dans l'herbe, cette terre fraîchement remuée et surmontée d'une croix, ce n'est pas une tombe, au moins ?

— Hélas ! si, c'est une tombe. Trois Français sont tombés là en combattant pour nous. Ils dorment leur sommeil éternel. Je les salue... Faites le signe de la croix, Ninette... dites pour eux une prière...

— Tout à l'heure !... Entrons vite ! Je ne veux pas voir... Oh ! Jacques, je ne veux pas voir cette tombe !

— Janine, ma femme chérie, il faut ouvrir les yeux et, si tragiques qu'elles soient, il faut regarder la vie, il faut regarder la mort...

Pressant la pauvrette contre son cœur, l'officier demande cela de son accent poignant, irrésistible. Et, secouée de sanglots, Ninette regarde la tombe, fait le signe de la croix, murmure sa prière...

V

Alors, Du Vrault, la soutenant, l'aide à gravir les marches du perron, traverse le vestibule, ouvre des portes et les referme.

Ils sont seuls dans une chambre aux murs nus, à la glace brisée et que meublent deux escabeaux, une table boiteuse, un lit de camp. Mais, dans l'âtre, un grand feu éclaire la pièce bien close, l'emplit de tiédeur et de lumineux bien-être.

La jeune femme s'assoit, brisée. Le lieutenant, à genoux, brûle de ses baisers les deux menottes de neige. Repentant, il s'excuse doucement :

— Je vous ai, chère petite âme fragile, soumise à une rude épreuve : je vous ai fait souffrir, j'ai été dur, cruel... Pardonnez-moi, Ninette : j'avais si peu de temps pour vous tremper le cœur d'un peu de bravoure !

— Je vous pardonne, murmure, douce et pâle, la petite mariée. Mais, après ces visions-là, notre rêve d'amour et de bonheur n'est plus un rêve, Jacques : c'est un cauchemar.

— Ne blasphémez pas, Ninette. Je veux vous prouver qu'il reste encore assez de rêve en notre amour pour en faire du bonheur !

— Jacques, ne hâtez rien; n'ajoutez pas ce trouble à tant de troubles ! Laissez renaître l'illusion; laissez-moi revivre nos paisibles fiançailles, rappeler nos doux souvenirs...

— Nous souvenir, ma chérie ? Cela n'en finirait plus ! Il est près de minuit, et je repars au petit jour. Soyez plus courageuse encore : ne me repoussez pas ! Si de la douleur se mêle à notre première tendresse libre et vraie, n'en ressentez nul regret, car, tombant dans nos baisers, les larmes grandiront notre amour de tout l'amour de la Patrie ! L'occasion reviendra de nous aimer à loisir, pour nous seuls. Mais, ce soir, je vous le demande encore, Ninette chérie, aimons-nous pour notre pauvre France !

... Ainsi que Jacques l'a prédit, leurs baisers sont mélangés de larmes.

Mais, soudain, dans l'étreinte, Ninette devine la pensée émouvante du jeune lieutenant. Alors, dans son vertige, elle a pleine conscience d'être aimée d'une tendresse, moins éthérée peut-être, mais plus haute, plus noble, plus fière que tout ce qu'elle a rêvé...

— Oh !... Jacques, dit-elle, je sens, maintenant, combien ces angoisses de guerre ont ajouté de force à notre amour. Jamais, si doux que soient d'autres soirs, je n'oublierai cette heure amplifiée de devoir, sanctifiée par les larmes.

Et l'officier répond, vibrant de bonheur et de gratitude :

— Tu m'as compris, Ninette. Je suis le soldat d'aujourd'hui... A toi de nous donner le soldat de demain ! Il faut à notre belle France un beau petit Français...

A l'aube, Ninette pleure en retournant lentement vers la vie, tandis que Jacques, souriant, se hâte vers la mort...

Charles FOLEY.

Les empoisonnements par champignons

M. Dubalen, le distingué conservateur du musée de Mont-de-Marsan, dont tout le monde sait dans notre région la réputation de géologue et de botaniste, veut bien nous adresser les notes suivantes qui seront lues avec le plus vif intérêt à la suite des terribles empoisonnements par les champignons que nous avons eus à déplorer ces temps derniers dans la région landaise :

Les empoisonnements par les champignons dans le département des Landes sont plus fréquents que dans les autres départements du Sud-Ouest.

Quelle en est la cause ?

Depuis une trentaine d'années, dans chaque cas, j'ai fait des démarches pour me procurer des champignons semblables à ceux qui avaient été ingérés par les victimes. Souvent je n'ai pu obtenir que des renseignements vagues, et deux fois on me désignait l' « agaricus venenosus », détermination fantaisiste, qui ne répond à rien. Le mot « agaricus », cependant, désigne un champignon à feuillets (les amanites ont des feuillets). Certaines fois, cependant, j'ai reçu des exemplaires qui toujours, à l'exception du cas de Saint-Sever, appartenaient à l' « amanita mappa » (faux Gréhot, faux pentecouste). Saint-Justin, quatre victimes; Aurice, trois victimes; Biarritz, deux victimes.

Dans tout le département, et plus spécialement dans la région des sables ou mange, en fin de printemps, l' « Amanita gemmata, connue sous les noms de « Gréhot-pentecoustes », espèce très comestible, mais très voisine par ces caractères d' « Amanita Mappa », poison qui ne pardonne pas.

Pour bien faire ressortir les dangers de la ressemblance des deux espèces nous donnons les caractères de l'une et de l'autre :

COMESTIBLE	POISON TERRIBLE
Gréhot-pentecouste **Amanita Gemmata**	Faux Gréot-pentecouste **Amanita Mappa**
Débris du volva sur le chapeau, petits et très régulièrement placés (en perles).	Débris du volva sur le chapeau, grands, réguliers, de 3 à 7, en désordre.
Couleur du chapeau jeune d'œuf clair pâle.	Couleur du chapeau jaune d'œuf clair très pâle, un peu verdâtre.
Intensité de la couleur variable suivant milieux, saisons, exposition.	Intensité de la couleur variable suivant milieux, saisons et expositions.
Commence en fin de printemps. En été après une pluie. Rare en automne.	Pas très abondante en fin de printemps. En été après une pluie. Abondante en automne.
En vieillissant le chapeau se relève sur les bords et prend une teinte brun, ton clair.	En vieillissant le chapeau se relève sur les bords et prend une teinte brun, ton clair.

Lorsqu'une violente pluie survient, les débris du volva disparaissent, le seul caractère restant est la coloration jaune, plus ou moins pâle, plus ou moins verdâtre, caractères encore très fugaces sous une vive lumière !

Les amanites apparaissent au début sous la forme d'un œuf debout et dont le jaune briserait la partie supérieure du blanc, pour venir s'étaler en chapeau, emportant dans les deux espèces qui nous occupent les débris plus ou moins réguliers de l'enveloppe blanche (volva).

En présence de caractères si voisins et souvent si fugaces, il est de toute prudence de ne pas manger le « gréhot » ou « pentecouste » de crainte de le confondre avec le faux.

Petite Correspondance

— Gros-Montignac. — Non, pour le moment, aucune exhumation de soldat ne peut être autorisée.

— G. Sirrom. — Il devra payer à partir du mois de septembre. S'il refuse, vous pourrez lui donner congé par huissier.

— X, prime. — Veuillez renouveler vos questions.

— Vieux poilu, 4. — 1. Oui, vous avez droit à la prime fixe et aux primes mensuelles, ces dernières seulement si vous aviez accompli avant la guerre le temps de service exigé par la loi. — 2. Renouvelez votre demande au commandant de dépôt par l'intermédiaire de la mairie.

— Boly, 98. — Oui, mais c'est à la commission arbitrale à régler la question. Voyez le greffier du juge de paix.

— Chasseur, 26. — 1. La moitié de la prime en s'engageant, l'autre moitié au commencement de la 3e année. — 2. Au chef de corps.

— Horgues, musique, Foix. — Au consulat de France à Buenos-Ayres ou au ministère des affaires étrangères à Paris.

— C. F. 119. — Non, si votre maison n'a jamais été occupée.

— D. R. Samonce. — Il sera démobilisé avec sa classe.

— S. D. 62. — Le service des pensions est à Paris, rue Bellechasse.

— Bayonne. — Oui, car un locataire ne peut sous-louer qu'avec l'autorisation du propriétaire.

— P. C., classe 10. — Si vous avez 55 ans et si votre fils ne laisse ni une veuve, ni des enfants, vous pourrez obtenir une petite pension, mais vous n'avez pas droit à autre chose, sauf un secours immédiat, à demander au général commandant la subdivision.

— P. C. 1899. — Non, sauf accord avec le propriétaire.

— Veuve âgée. — 1. Environ 1,200 francs. — 2. Oui. — 3. 60 francs par mois d'allocation.

— B. O. D. M., 14. — Tout dépend de la situation dans laquelle se trouvait ce militaire au moment de sa mort. C'est à la mairie qu'il faut vous adresser et le dépôt réglera l'affaire.

— Mère bien peinée. — Vous n'êtes malheureusement pas dans les conditions pour obtenir une pension. Vous n'avez pas droit non plus au pécule. Ecrivez au général, qui vous accordera probablement un secours.

— S. A. M. A. 45, Bordeaux. — Oui.

— P. C., classe 1896. — Patientez un peu. C'est votre dépôt qui vous enverra par lettre recommandée un ordre de paiement.

— J. R., 1899. — 1. Les majorations ne s'appliquent pas aux hommes de l'armée active. — 2. Non, rien encore

— Y. G. L. — Cela dépend de sa situation C'est au tribunal de décider.

— Une lectrice, 20. — Oui, mais la loi est élastique à ce sujet.

— M. L. E. L., 515. — Régulièrement il doit faire quatre ans, mais il sera probablement démobilisé avec la classe 17.

MAITRE-JACQUES.

En raison du grand nombre de demandes de renseignements qui nous parviennent chaque jour, il ne nous est pas possible de répondre personnellement à nos correspondants. Il est donc inutile d'envoyer un timbre pour la réponse. Nos renseignements sont absolument gratuits.

NOTRE MARINE DE GUERRE

A diverses reprises, nous avons étudié dans ce journal la question angoissante de notre flotte commerciale. Voici, au sujet de notre marine de guerre, un très intéressant article de Marc Landry, paru dans le « Figaro » et que nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître :

C'est l'évidence même que les marines de guerre de demain devront être constituées en fonction des conditions militaires et scientifiques dont l'expérience a fait connaître les effets depuis 1914. Pour leurs programmes de constitution des flottes, les amirautés devront s'inspirer des leçons à déduire des événements qui se sont déroulés depuis cinq ans et qui ont, d'ailleurs, renversé sur bien des points les idées admises jusqu'alors. Nous supposons que ces amirautés sont déjà à l'œuvre et qu'elles se préoccupent des graves problèmes s'offrant à leurs méditations.

Quels types de navires subsisteront du passé ? Quelles modifications subiront-ils ? On hésite encore à se prononcer. Ce qui est hors de doute, c'est qu'à côté des flottes de haut bord et de grand tonnage, il sera créé toute une série de navires de petit tonnage appropriés à la lutte contre les sous-marins. Les marines de l'Entente ont dû, au cours de la guerre et sous la pression de la nécessité, improviser, pour cette lutte spéciale, des unités variées qu'il va falloir perfectionner, développer et qui formeront une catégorie nouvelle dans la constitution des flottes militaires.

Pareillement, une place importante devra être faite à l'aviation et à l'aérostation, qui, jusqu'en 1914, n'existaient pour ainsi dire pas, et dont les engins ne figuraient dans la liste des flottes qu'à titre d'échantillons ou d'appareils d'expériences.

En tout cas, quels que soient les types finalement adoptés, des modifications profondes devront être apportées dans leur construction. Il faudra protéger davantage les coques contre les effets destructeurs des torpilles automatiques et des mines sous-marines. Il faudra, en même temps, prémunir les futurs navires de combat contre les bombes ou les obus que laisseront tomber les avions ou les dirigeables, graves dangers que les anciennes unités n'avaient pas à redouter, puisque leurs flancs seuls avaient à craindre les coups des obus ou les explosions des torpilles. Dorénavant, il faudra prévoir une protection horizontale sur les ponts et non plus seulement une protection verticale sur les flancs.

Dans les méthodes de combat, une révolution se prépare également, comme vient de le remarquer avec raison, dans le « Moniteur de la Flotte », l'amiral Daveluy. Au début des hostilités, les grosses pièces des cuirassés tiraient entre 12,000 et 17,000 mètres. A la fin de la guerre, ces portées étaient largement dépassées, et certains monitors anglais tiraient à 25,000 et 28,000 mètres. Dès lors, aux très grandes distances, les canonniers ne verront plus le but, qui sera, pour eux, en dessous de l'horizon; il faudra donc faire du tir indirect, que ne pratiquaient pas jusqu'ici les marines.

Il en sera de même pour le lancement des torpilles, dont les portées devront être accrues. La rectification du tir devra se faire, à l'avenir, à l'aide d'un ballon captif ou d'un avion : d'où la nécessité de prévoir, sur chaque grosse unité, les installations propres à recevoir ce ballon ou cet avion.

Ici encore les amirautés vont avoir à exercer leur sagacité et leur clairvoyance, afin d'établir les principes auxquels devra répondre la flotte de demain.

***

Une considération dominera, d'ailleurs, toutes les préoccupations de ce genre, à savoir la quotité des crédits qui seront mis à la disposition des marines. Cette considération sera surtout impérieuse pour la marine française, qui est menacée de se voir réduite dans une proportion sérieuse. Le lourd budget annuel de vingt milliards, et peut-être plus, qui va peser désormais sur notre pays, incitera le Parlement à faire des réductions dans les dépenses de tout ordre des différents départements ministériels. Il sera donc important, pour notre marine, de marcher de l'avant avec prudence, d'éviter les innovations hasardées; bref, de faire produire aux crédits alloués leur maximum d'effet utile.

Or, c'est malheureusement notre marine qui, de toutes les marines de l'Entente, sort la plus éprouvée de la guerre. Nous avons perdu, en effet, un nombre appréciable d'unités de combats des diverses classes (4 cuirassés, 5 croiseurs, 11 contre-torpilleurs, 14 sous-marins), et nous n'avons, autant dire, rien récupéré des pertes subies pendant l'atroce tourmente de cinq années. Contraints comme nous l'avons été, dès le début des hostilités, de tout faire pour chasser l'envahisseur de notre sol, nous avons ordonné à nos chantiers navals, qu'ils fussent de l'Etat ou qu'ils fussent privés, de se consacrer exclusivement aux besoins de l'armée en canons, en armes, en munitions, en matériel d'artillerie ou autre, et nous n'avons ni terminé les grosses unités que nous avions en chantier le 2 août 1914, ni entrepris la construction de nouveaux bâtiments. Nous terminons donc la guerre très appauvris, beaucoup plus appauvris que quiconque.

Sans doute, notre marine n'a pas eu à livrer de bataille navale, et seulement des engagements de détail. Mais elle a eu à tenir des blocus incessants et à assurer la surveillance des communications sur les divers théâtres de la guerre maritime. Et à cet effort énorme, ininterrompu pendant près de cinq années, à cette besogne ingrate, mais combien pénible ! nos navires anciens se sont usés irrémédiatement, et aujourd'hui nous n'avons rien pour les remplacer.

Tout, malheureusement, concourt à rendre notre situation navale précaire : nous avions pu espérer trouver, à bon compte, dans les cent et quelques bâtiments allemands de haute mer livrés à l'Entente en vertu de l'armistice du 11 novembre dernier, un lot important d'unités, en particulier des croiseurs légers et rapides, susceptibles de faire bonne figure dans nos escadres. Et voilà que l'invraisemblable coulage de la flotte allemande à Scapa-Flow est venu contrarier, sinon détruire, cet espoir. Il y a bien, nous dit-on, quelques navires autrichiens livrés à l'Entente et que nous avons sous notre propre garde à Cattaro, mais ces navires sont en petit nombre. Il n'est guère, parmi eux, que deux croiseurs de 3,500 tonnes, assez modernes, que nous devrions revendiquer. Leur entrée dans notre flotte ne serait pas à dédaigner, certes, mais elle serait d'un bien faible appoint.

La vérité est que nous sommes très pauvres sur mer. Or, pour des raisons financières que chacun perçoit, l'heure n'est pas aux ambitieux programmes de relèvement de la marine.

***

Si pauvres que nous soyons en unités de combat réellement prêtes à tout service, nous avons cependant un double devoir à remplir : un devoir pour le présent, qui est d'entretenir des forces navales suffisamment dignes du pays; un devoir pour l'avenir, qui est d'assurer l'entraînement et l'instruction professionnelle des officiers et des équipages. Tout ceci, dans la limite des possibilités dérivant des crédits budgétaires.

On a énuméré récemment une longue liste d'escadres et de divisions navales que la marine se propose de maintenir en activité, mais dont, pour la raison d'argent qui prime tout, une bonne partie des navires est placée, quant au personnel, en effectifs réduits. Les amiraux qui commandent peuvent être flattés, sans doute, de voir ranger sous leurs pavillons un nombre imposant de bâtiments des diverses catégories. C'est là une petite vanité excusable, au demeurant, bien qu'on puisse se demander s'il est vraiment flatteur de commander à des navires aux équipages si réduits que leur disponibilité immédiate restera problématique.

Ne serait-il pas beaucoup plus sage et beaucoup plus rationnel de n'avoir qu'un moindre nombre de navires, — les plus modernes que l'on trouvera, — tous armés avec leur effectif réglementaire complet, tous demeurant bien entraînés et toujours prêts à suivre toute destination ? N'aurait-on pas ainsi une meilleure utilisation, et des bâtiments qui nous restent et des crédits dont on pourra disposer ?

Nous possédons 6 dreadnoughts et 3 croiseurs cuirassés, non pas, hélas ! de premier ordre, mais très honorables encore. Avec ces 9 grands bâtiments et des escadrilles de contre-torpilleurs et autres unités de flottille adéquates, pourquoi ne pas constituer une bonne escadre à effectifs complets, qui serait le centre de notre marine en voie de relèvement ? L'instruction du personnel y serait activement poussée. Comme l'instruction militaire n'est pas tout et que la pratique de la navigation ne s'acquiert que dans les campagnes lointaines, on répartirait à tour de rôle ces neuf navires en divisions volantes de trois bâtiments qui iraient au loin montrer ce qu'est et ce que vaut encore notre marine.

Si cette vue arrivait à prévaloir, il faudrait grouper les écoles flottantes de canonniers et de torpilleurs autour de cette escadre entièrement armée et toujours maintenue à un haut degré d'entraînement.

En définitive, par la force des choses et la fatalité des circonstances, notre marine militaire est vouée, pour un certain nombre d'années, à traverser une période que l'on pourrait appeler de recueillement. Nous avons peu sur mer. Tâchons que ce peu soit excellent comme qualité, n'éparpillons pas nos faibles moyens à droite et à gauche. Il semble que c'est en concentrant toute son activité sur une force navale restreinte en importance, mais très solidement organisée, que la marine ne déchoirait pas dans le présent et préparerait le mieux l'avenir.

Marc LANDRY.

L'AMOUR A L'ALLEMAMDE

L'« Opinion » publie l'amusant article suivant, qui éclaire d'un jour nouveau la délicatesse allemande :

L'armée française d'occupation est sujette à l'amour; du moins tout porte à le croire, et c'est pourquoi un éditeur de Wiesbaden s'est préoccupé de lui en faciliter les moyens auprès de ses compatriotes : il a publié un *Manuel de conversation galante à l'usage des poilus amoureux* (*Kunstverlag « Austria »*, Math. Oestreicher, Wiesbaden).

C'est une de ces brochures qui se vendent pour quelques sous, comme nous en avons vu beaucoup à la devanture de nos librairies et à l'étalage de nos marchandes de journaux. On y lit d'un côté des demandes et des réponses en français dont la traduction en allemand figure sur l'autre colonne. Quand je dis « en français », j'exagère. L'auteur imprime fort bien :

N'y a-t-il aucun inconvénient que l'on nous vit ensemble ?

ou :

Pourquoi refusez-vous m'accompagner ?

Mais peu importe. Ce qui est plus curieux, c'est l'idée qu'il se fait, cet auteur allemand, et de nos poilus et de ses midinettes.

Suivons donc ce petit drame depuis « la rencontre » jusqu'à « la séparation ». Je cite scrupuleusement le livret allemand, bien entendu; mais je ne donne que les répliques qui me semblent intéressantes.

La rencontre :

Bonjour Mademoiselle.
Bonsoir Madame.

Suivent six répliques indifférentes; et voici la septième :

Prenons cette rue, elle est plus sombre.

Déjà !... Mais l'auteur imagine sans doute que la « gnædige Fraulein » fait quelques difficultés, car il conseille à son interlocuteur les grands moyens de séduction :

Voulez-vous accepter une tasse de chocolat à la pâtisserie ?

Et :

Ecoutez-moi, je vous en prie, je vous donnerai du chocolat.

Il est peu vraisemblable sans doute qu'une jeune dame de Wiesbaden résiste à l'offre d'une tablette de chocolat. Si toutefois la vertu faisait des miracles, il suffirait de lui dire :

Voulez-vous venir au ciné ?

Et l'on passerait sur-le-champ au second chapitre qui s'intitule *La Promenade :*

Je suis heureux de vous revoir.
Où allons-nous nous promener ? Dans le parc ? Allons-nous au café ?

Mais voici la déclaration :

Je voudrais vous voir seule.
Quels jolis pieds mignons vous avez !
Mon amour augmente chaque jour.
Voulez-vous accepter à dîner ? Je vous accompagnerai ensuite chez vous.
A partir d'aujourd'hui, il faut nous tutoyer.

Hélas ! premiers indices d'infidélité ! Et avec quel goût et quels ménagements ces choses-là sont dites !

Amenez une amie avec vous pour mon copain.
Donnez, s.-v.-p., cette lettre à votre amie.
Dites elle que je l'aime.
Dites elle que je voudrais bien la voir, qu'elle m'accorde un rendez-vous.

Mais la déclaration continue jusqu'à ce que la « gnædige Fraulein », affolée de tendresse, enivrée par le charme de son galant, perde la tête.

Venez chez moi dans mon appartement (dans ma chambre). Nous prendrons une tasse de chocolat.
Je vous montrerai quelque chose de joli.
Vous admirerez ma jolie collection de têtes de pipes.
Vos parents n'en sauront rien.
Dis « oui ».
Attention ! la patrouille !
Je vous resterai fidèle jusqu'à la mort.

Charmée par le chocolat et les têtes de pipes, la jeune fille accorde donc le *Rendez-vous*, et voici ce qu'elle y entend :

Vous êtes ma pensée de tous les instants, mon rêve de toutes les nuits.
Je vous (t') aime.
Oh ! Else, donne-moi ton cœur !
Permettez-moi de vous appeler maintenant par votre petit nom ?
Aimez-vous le chocolat ?
Que pensez-vous des Français ?
Je ne suis libre qu'après la soupe 5 h. 1/2.
Etes-vous chatouilleux ?
Quel âge avez-vous ?
Vous paraissez plus jeune.
Tu es mon tout.
Je suis à toi seul.
Asseyez-vous sur le canapé.
Otez votre voilette.
Enlevez votre chapeau, ôtez votre manteau.
Venez là près de moi, encore plus près.
Dois-je éteindre la lumière ?
Je vais fermer les rideaux.

Et cet ultime cri d'amour :

Vous avez oublié votre râteler sur ma table de nuit !

Maintenant c'est (car il faut tout prévoir) la *Séparation*. Elle est tout aussi charmante de bonne grâce et d'esprit que le reste.

Si à l'avenir vous n'êtes pas plus exact, vous perdrez mon amour.

Quel est le monsieur à qui vous venez de parler ?
Vous mentez.
Tu n'aimes pas que moi, mais beaucoup d'autres.
Pourquoi me fais-tu la tête ? (« Warum bist du mir hose ? ».)
J'ai la certitude que tu me trompes.
Oh ! ne me repousse pas !
Je t'ai assez vue.
Tu m'as assez pris pour un imbécile.
Tu n'as pas besoin de me regarder comme ça.
A la gare ! (« Zum Henker ! ».)
Fous-moi le camp ! (« Rutsch mir den Buckel herunter ! ».)

Je vous quitte, car je vois que ma présence vous est odieuse.

Et si cela ne suffit pas, il n'y a qu'à adresser à la jeune dame un billet ainsi conçu :

« Chère amie, cruelle, méchante petite !

» Si pénible que cela soit pour moi, il nous faut nous séparer. J'ai eu hier confirmation de mes soupçons.

» Je vous « pue » (sic) tu n'as pas pour moi la moindre affection. Tu ne fais attention qu'aux beaux habits (et au chocolat) et es volage comme un papillon.

» Laisse-moi seul avec ma douleur; tu m'auras bientôt oublié.

« Bonne chance. »

Tels sont les meilleurs moyens de séduire et de quitter les jeunes beautés de Wiesbaden; c'est un de leurs compatriotes qui nous les enseigne. Ils sont pleins d'esprit, de grâce et de délicatesse allemandes. Je doute néanmoins que le dernier de nos poilus ait jamais consenti à les employer.

Jacques BOULENGER.

Le sectionnement du département de la Gironde

aux prochaines élections législatives

N. D. L. R. — Nous nous faisons un plaisir d'insérer l'intéressante note qui suit, de la Société d'agriculture de la Gironde, en faisant remarquer toutefois qu'elle tend à opposer les populations urbaines et rurales et qu'elle est en contradiction avec la répartition des circonscriptions que la nouvelle loi électorale a conservée, malgré les nouveaux projets de sectionnement.

Le projet de loi déposé par le gouvernement, qui partage certains départements en circonscriptions électorales pour la nomination des députés, a causé une vive surprise dans la Gironde, où la partie rurale si considérable de l'arrondissement de Bordeaux serait rattachée au chef-lieu du département pour former une circonscription électorale qui élirait six députés.

D'après la dite répartition, les suffrages de cette partie rurale, qui compte 200,000 habitants, disparaîtraient dans la masse des suffrages de Bordeaux et sa banlieue avec ses 320,000 habitants. Il n'est pas admissible que les intérêts économiques d'une vaste région essentiellement agricole, qui représente plus de la moitié de la surface cultivée de la Gironde, soient exposés à être sacrifiés aux préoccupations politiques qui dirigent généralement l'esprit des électeurs dans les agglomérations urbaines !

C'est pourquoi la Société d'agriculture de la Gironde, qui se place au point de vue exclusif de la défense des intérêts qu'elle représente, a l'honneur d'appeler l'attention de la commission du suffrage universel sur la nécessité de modifier la répartition proposée, qui est d'ailleurs présentée, dit l'exposé des motifs, seulement comme une base de discussion.

Il importe de noter tout d'abord la situation exceptionnelle de l'arrondissement de Bordeaux, qui est le plus grand de France. En effet, en plus d'une grande ville commerciale et industrielle, mais qui n'occupe que quelques milliers d'hectares, cet arrondissement comprend un vaste territoire en pleine culture d'une superficie de 450,000 hectares, soit l'étendue d'un département moyen dont la production est aussi riche que variée. On y voit à la fois les magnifiques vignobles qui produisent ces vins d'une renommée mondiale : Médoc, Graves, Sauternes, etc., et d'immenses forêts de pins maritimes. Les rives de la Garonne et de la Dordogne sont couvertes de fertiles prairies, où paissent de beaux troupeaux de vaches laitières de race bordelaise. Sur les côtes, que baigne l'Océan durant une longueur de plus de 100 kilomètres, on rencontre des stations balnéaires nombreuses et recherchées. Arcachon, la plus célèbre, est en même

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Le bandage **GLASER guérit** la hernie.
C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernies, furent guéris grâce à la méthode rationnelle et curative du célèbre spécialiste.
En voici d'ailleurs une preuve :

Monsieur Glaser, 24-4,1919.

Grâce à votre excellent appareil sans ressort, le seul qui ait radicalement immobilisé la hernie volumineuse dont je souffrais depuis longtemps, je me livre sans gêne ni fatigue aux durs travaux de ma profession. Votre bandage m'a rendu la force et la santé. En témoignage de reconnaissance, je vous autorise à publier ma lettre. — Jean Medou, cultivateur à Condat, par Libourne-Gironde.

Le bandage de M. J. GLASER, 63, rue Sébastopol, Paris, est absolument sans ressort, il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître. Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement.

Allez tous voir cet éminent praticien à :

BORDEAUX, les 17 et 18 août, hôtel Moderne, rue Buffon.
Fleurance, le 19 août, hôtel de France.
Gimont, le 20 août, hôtel Lasbast.
Marmande, le samedi 23, hôt. Messageries.
Libourne, le mardi 26, hôtel Loubat.
Coutras, le 27 août, hôtel de la Paix.

Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pr déplacements de tous organes.

VOIES URINAIRES

Blennorragie, Suintements, Filaments, Cystite, Prostatite.
SYPHILIS GUÉRISON ASSURÉE à tous les DÉSESPÉRÉS par nouveaux traitements faciles à appliquer par le malade seul.
FORCE VIRILE rendue à tout âge aux **IMPUISSANTS**
LABORATOIRE des SPÉCIALITÉS UROLOGIQUES
22, Boulevard Sébastopol, 22, PARIS

PALAIS DU MOBILIER

30 et 32, Rue du Mirail, 30 et 32
Chambres fantaisie, depuis **565** fr.
Lits laqués deux personnes, **135** fr.
Chambres de style en quantité

Epilepsie

MALADIES NERVEUSES
Amélioration prompte et guérison
SOLUTION LAROYENNE 50 ans succès
Phie DUREL, 7, Bd Denain, Paris

Peut-on se GUÉRIR de HERNIES ?

CHUTES DE MATRICES
REINS FLOTTANTS
DÉPLACEMENT des ORGANES

OUI, on peut se guérir sans avoir recours par elle-même, mais par ses suites.

Vous qui souffrez, n'attendez pas qu'il soit trop tard, **l'étranglement herniaire provoque la mort en quelques heures** dans des souffrances atroces, et cet étranglement peut se produire dès l'apparition de la hernie, sans qu'aucun malaise particulier ait annoncé son imminence.

Hernieux, songez que votre infirmité est pour vous un danger de mort permanent, qu'elle vous affaiblit et fera de vous un impotent à bref délai.

N'hésitez donc pas plus longtemps. **La méthode du célèbre spécialiste HITTEL, de Paris,** sans gêne aucune, sans rien changer à vos habitudes, fait immédiatement disparaître votre infirmité et en **assure la guérison définitive,** comme le prouve l'attestation suivante :

« J'étais atteint d'une hernie grosse comme le poing qui menaçait de s'étrangler. Je me suis confié à **M. HITTEL,** qui m'en a radicalement guéri en un mois, sans aucune souffrance et sans interrompre mon travail. Je tiens à lui donner ce témoignage public de ma reconnaissance.
» COUSSET, Boucher, 83, rue Grande-Horloge, AGEN. »

N'hésitez donc pas plus longtemps quand votre vie est en danger, et venez consulter **M. HITTEL à :**

Saint-Antonin, vend. 29 août, hôt. Desbans.
Beaumont-de-Lomagne, 30 août, h. Darolles.
Montauban, dim. 31 août, hôtel du Midi.
Caussade, lundi 1er septembre, hôt. Larroque.
Caylus, mardi 2 septembre, hôtel Boissel.
Grisolles, mercr. 3 septembre, hôt. Bousquet.
Castelsarrasin, jeudi 4 sept., hôtel Moderne.
Molières, vendredi 5 septembre, hôtel Moles.
Montauban, samedi 6 septembre, h. du Midi.

Depuis la guerre, bureaux à Brest, 45, rue du Château.

Demandez **MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE** à **G. TRIBAUDEAU** Fabt à BESANÇON
Six 1ers Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

Bâches BESSONNEAU-ANGERS

Soc. Anon. des Filatures, Corderies et Tissages d'Angers
CAPITAL : 20.000.000 de francs
FILS, FICELLES, CORDAGES, FILETS et TOILES

Soc. Anon. des Câbleries et Tréfileries d'Angers
CAPITAL : 7.500.000 francs
CABLES - FER et ACIER pour TOUS USAGES

La BACHE BESSONNEAU est établie en matières de premier choix qui en assurent la solidité et l'usage durable
SON APPRÊT SPÉCIAL N'A PAS POUR BUT DE TEINDRE LA TOILE, MAIS BIEN D'EN RENDRE L'ÉTANCHÉITÉ PARFAITE

La BACHE BESSONNEAU est entièrement fabriquée dans nos usines d'Angers (Filature, tissage, apprêt et confection
BON MARCHÉ RÉEL
LIVRAISONS RAPIDES

MAISON à PARIS
29, Rue du Louvre, 29

Agents Régionaux : SÉRIS, 8, cours d'Alsace-Lorraine, Bordeaux. LOUGHLAN, 30, rue des Colis, Angoulême.

GUERISON de l'ECZEMA
Constipation, Vices du Sang, Rhumatisme par le
DÉPURATIF BLEU
aux Sucs de Plantes
fortifie : Estomac, Foie et Reins
AUCUN des Maux de la FEMME
3 fr. 50 Pharm. Cure 6 fl. 14 fr. franco (mandat)
BRELAND, Pharmacien rue Antonette, Lyon
ANTICOR-BRELAND enlève les CORS. 1.50. Pte 1.65

PRÉPAREZ VOUS-MÊME VOS CONSERVES
avec les Flacons et Boîtes **ECLAIR**
Prix des Flacons complets : 1 litre 1'70 ; ½ litre 1'25
Prix des Boîtes complètes : 1 litre 0'90 ; ½ litre 0'75
Les flacons servent indéfiniment, les boîtes peuvent servir plusieurs fois, il suffit de changer le couvercle dont le prix est de 0'10 et 0'15.
Catalogue expédié sur demande
BOUCHAGE ECLAIR 8 rue Voltaire, MONTREUIL-S-BOIS

Apprenez rapidement chez vous la
STÉNO-DACTYLO
Demandez le Programme gratuit
des Établissements JAMET-BUFFEREAU
67, Cours Pasteur, BORDEAUX

ECZEMA VARICES
HEMORROÏDES CONSTIPATION
REINS FOIE
COLIQUES HÉPATIQUES
ULCÈRES VARIQUEUX
RETOUR d'AGE
ESTOMAC
MAUVAISE CIRCULATION DU SANG
Guérison en 15 Jours
par les
Pilules de l'Abbaye de Clermont
VÉRITABLE JOUVENCE
BROCHURE et RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Laboratoires Thézée à LAVAL (Mayenne)
et dans toutes les Pharmacies. Prix 5.50 (Imp. compris)
Ph. BOUSQUET, Rivière, 8, r. Ste-Catherine, Bordx

HYALOMIEL
Gelée à base de Glycérine et de Miel anglais.
SANS RIVAL pour la PEAU
Gde Tube 2'25. Parfm HYALINE, 17, Fg Poissonnière, Paris.

SAVEZ-VOUS ENFONCER UN CLOU
Economisez vos Chaussures
en les RESSEMELANT VOUS-MÊMES avec
SMELDUR en cuir chromé imperméable plus solide que le meilleur cuir.
BUREAUX : 158, R. LAFAYETTE, PARIS (10e)
ENVOI GRATIS ET FRANCO DU CATALOGUE
Agent général pour le Sud-Ouest :
A. VIGNEAU, 10, r. Vauban (2e ét.), Bordeaux

Les **Cycles Louis Clément**
USINES à BOURGOIN (Isère) (Gare de Jallieu) LYON BORDEAUX
Se recommandent par leur Luxe Incomparable
MAGASIN DE VENTE ET D'EXPOSITION : 154 Avenue de Malakoff, PARIS
Téléphone : Passy 86-01

J. VISSEAUX
PIERRES A BRIQUET
Fabrication exclusivement Française
Vente en Gros : 18, Rue de Passy, PARIS
Production : 75 kilos par jour.

HERNIE

Chutes de Matrices

La dernière méthode Noël DEMEURE

l'habile **Spécialiste Herniaire de Paris,** est celle qui obtient les meilleurs résultats dans le domaine expérimental du traitement des Hernies, la **seule** qui procure **sans gêne ni interruption de travail** un **soulagement immédiat,** la **guérison ou la contention définitive** des **Hernies** et **Descentes les plus grosses** et **les plus anciennes,** comme le prouve cette attestation s'ajoutant aux nombreuses guérisons obtenues :

5 août 1919. — Monsieur, après vingt-trois ans d'une existence atroce et m'être ruiné en traitements inutiles, la **METHODE Noël DEMEURE** m'a soulagé d'abord et enfin **GUERI** de ma Hernie. Je regrette d'avoir tant tardé à la suivre. Votre reconnaissant, A. Dufourc, à Sainte-Lanne (Hautes-Pyrénées).

Nous avons la **ferme conviction d'être utiles** à nos lecteurs en leur conseillant de suivre en **toute confiance la Méthode du Grand Spécialiste,** si connue et si appréciée dans notre région, visitée depuis plusieurs années, et où son renom grandit chaque jour.

HERNIEUX ! profitez du passage, à :

Sarlat, dimanche 17, hôtel de la Madeleine.
BORDEAUX, lundi 18 août, hôtel du Centre, 2, rue du Temple.
Castillon-s.-Dord., mardi 19, hôt. Boule-d'Or.
Périgueux, mercredi 20, h. des Messageries.
Montendre, jeudi 21, h. du Bœuf-Couronné.
Langon, vendredi 22, hôtel du Lion-d'Or.
Sainte-Foy-la-Grande, 23, hôt. Grenouilleau.
Coutras, dimanche 24 août, hôt. de la Paix.
Angoulême, lundi 25, hôt. des Trois-Piliers.
Orthez, mardi 26 août, hôtel Central.

Un collaborateur, éminent spécialiste, recevra également à :

Marmande, samedi 23, hôt. des Voyageurs.
DEMEURE, 52, boulevard E.-Quinet, **PARIS.**

Le bien-être reviendra

Y a-t-il quelque chose de pire que l'état d'esprit causé par les démangeaisons et les maladies de peau : eczéma, herpès, engelures, psoriasis, acné, etc...? Vous n'avez pas de tranquillité; pas de sommeil, les nerfs semblent à fleur de peau, vous perdez le goût du travail, et quelquefois un affaiblissement général mine votre santé.

Si vous n'avez pas encore adopté un régime sévère, faites-le : viande blanche, légumes verts, eau pure comme boisson, bains, exercice modéré. Veillez aussi à des selles régulières, mais soignez la peau.

L'Onguent Foster calme immédiatement les démangeaisons et l'irritation. Appliqué sur la peau en onctions légères, il l'assainit et l'assouplit. C'est un adoucissant et antiseptique que l'on peut employer en toute confiance pour faire disparaître l'inflammation.

L'Onguent Foster réussit merveilleusement contre les hémorroïdes. Bien des personnes ont été heureuses de retrouver le repos après des années de souffrances. L'Onguent Foster est en vente dans toutes les pharmacies, au prix de 3 fr. 50 la boîte, plus 0 fr. 40 d'impôt, ou franco par la poste. H. Binac, pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris (XVIIe).

Tarif de la Publicité

dans la Petite Gironde

	La ligne
Annonces, 4e page, 10 colonnes..... Fr.	3 »
Réclames, 4e page, 7 colonnes.....	6 »
Faits divers, 3e page, 7 colonnes.....	10 »
Chronique locale, 3e page, 7 colonnes.....	20 »
Convois funèbres, Bordeaux et Département..	4 »
Chronique régionale, par édition.....	3 »

ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS
Produit hygiénique indispensable
Le meilleur et le plus économique des Dentifrices.
Exiger du RICQLÈS

Ne voyagez pas sans **L'INDICATEUR P. G**

Les Directeurs : G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

Grands Magasins DEWACHTER

COSTUMES pour HOMMES & JEUNES GENS BEAUX TISSUS FAÇON SOIGNÉE COUPE ÉLÉGANTE — Nos Séries RECLAME **200f - 150f - 95f**
VESTONS ALPAGA entièrement doublés du même..... **49** fr. | **PANTALONS BELLE TOILE KAKI** unie ou rayée..... **25** fr.
COSTUMES pour HOMMES sur Mesure, façon grand tailleur, coupe garantie, tissus anglais... **250f** || **COSTUMES** ENFANTS en jersey.. **35f** | MARIN américain toile rayée.... **29f** | NORFOLK toile kaki.. **39f**

Plus de Locataires
Tous PROPRIÉTAIRES!
Grâce à la Société
LE FONCIER
16, rue de Châteaudun, PARIS (IXe)

"LE FONCIER" Société civile d'épargne
16 Rue de Châteaudun 16. PARIS.
FACILITE A TOUS LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON remboursable en 10, 15 ou 20 années par trimestre
MOINS CHER QUE LA LOCATION

Tél. Central 64-74

DEMANDER LA NOTICE G
POSTES de Directeurs, Inspecteurs et Agents disponibles

A VENDRE

Usine hydro-électrique
Région Sud-Ouest, 1,200 mètres d'une gare. L'installation comporte : deux turbines américaines d'une puissance totale de 215 HP, deux alterneurs 3,000 volts, 165 kwa, un transformat. 3,000/250, 165 kwa, une ligne électrique haute tension de 4 kilomètres.
Pour renseignements, écrire : YUCAS, Agence Havas, Bordx.

Etude de Me PUYO, notaire à Bdx, 1, rue de Grassi.
ADJUDICATION
EN LA CHAMBRE DES NOTAIRES de Bordx, 6, rue Mably, le mercredi 3 septembre, à 13 h., d'une maison sise à Bordeaux, rue Turenne, 57, compr. rez-de-ch., 1er et 2me ét. Mise à prix : 40,000 fr. Pour tous renseignem., s'ad. à Me PUYO, not. à Bx, détenteur du cahier des charges.

VENTE volontaire aux enchères, en deux lots, à la Chambre des Notaires, rue Mably, le 3 septembre, à 13 h. : 1er lot : maison à Bordeaux, cours d'Albret, 79, rez-de-chaussée, libre de location. Mise à prix : 45,000 fr.
2me lot : prairie de 6,805 mètres carrés, quartier de Brivezac, commune de Pessac. Mise à prix : 1,000 fr.
S'adress. étude de Me BEDIOU, cours Pasteur, 9, à Bordeaux.

A VENDRE Domaine de Chez-Marty, cne de Diraô (Charente), 13 kil. Angoulême, 127 hectares, jouissance immédiate. S'adresser MM. Laidain et Bourdeau, à Angoulême.

A VENDRE

Un chaland en fer de 55/60 t.
Un chaland en fer de 40 t.
Un chaland en bois de 35 t.
Un chaland avec moteur au pétrole Volverine, 45 chevaux, portant en lourd 150/160 t.
S'adresser : RIVIÈRE, « Petite Gironde », à LA ROCHELLE.

A VENDRE grosse baladeuse force 5,000 kilos, état neuf. CHALOT, 98, ch. min d'Eysines, 99, Le Bouscat.

A VENDRE plusieurs grandes propriétés de rapport et d'agrément en Gironde, Lot-et-Garonne et Gers. — S'adresser : Me BREZZI, notaire, à Pessac, près Bordeaux.

1o **A VENDRE** barque métallique sur canal Midi, construction récente, portant 175 tonnes. Vente comptant ou location-vente.
2o **DISPONIBLE** Paris un lot mistelle blanche musquée extra. Importée de ses conditions régulières.
3o **A VENDRE** disponible 1,000 demi-muids environ, chêne, bon état, vente comptant ou location-vente.
S'adresser à M. PERDIGAL, 69, cours de Verdun, 69, Bordx.

A VENDRE à l'amiable une belle maison sise à Ferreire-la-Grande, pouvant convenir à négociant en vins, caves spacieuses. Région industrielle. S'adr. Ecr. Ecrire à Me Levecq, notre à Maubeuge (Nord)

Wagon plate-forme 5 tonnes, parf. état, pièces de rechange, admis à circuler MIDI, à v. tout de suite. Prix très modéré. Ecr. ROLLAND, Ag. Havas, Bx.

PROPRIÉTÉ d'avenir à vendre, environs Bdx, cause changement situation. 18 hectares, bonnes terres, vignes, bois, élevage, récolte sur pied, cheptel, au besoin facilités. Ecrire : NICOL, Agence Havas, Bdx. Ag. prlés s'abstenir.

A CÉDER fonds commce huiles minérales A. V. madriers bois Nord, échlns, files p. maçons. Ec. Nouvau, Havas, Bx

AUTO

Transports par camions 4 tonn. S'adr. 293, av. Thiers, Bdx-Bde.

ON DEMANDE moteur triphasé 4 à 5 HP, 50 pér., 210 v., 750 tours, complet. Fre offres : Joyeux, cours Gambetta, 125, TALENCE.

CAMIONS

DELAHAYE 4 t.
PEUGEOT 3 et 4 t.
état neuf, à v. DAVID Frères, Rue Chantecrit prolongée, 6.

LIMOUSINE PANHARD, 24 HP, parfait état, à vendre. 105, r. Saint-Genès, 105, Bordeaux.

FAITES REPARER VOS **MAGNETOS** par un vrai spécialiste de Paris. Stock en magasin : 1, 2, 4, 6 cyl. R. DUBOS, 82, rue d'Arès, Bdx.

A VENDRE

DEUX MACHINES A VAPEUR syst. Corlis (marque Crépelle et Garaud), 80 chevaux, avec condenseur, circulation d'eau et accesoires. Visiter, 8, r. Cheverus.

A VENDRE

Domaine de Sézères, 6 kil. Valence-d'Agen, en plaine, 40 hect. d'un seul tenant. Gros cheptel. Facilités de paiement. Pour tous renseignements, s'adresser à Me DARNIS, notaire à Valence.

CUVES fermées de 225 hectos à vendre à Frinestes par Nérac (Lot-et-Garonne).

Barriques vidanges bon état. Vaysse, r. des Chais, Libourne

FOUDRE de 36 hectos à vendre. S'adresser 67, rue St-Jean, Bx.

A VENDRE un camion à deux chevaux 6,000 kil. avec bâche; un harnais pour attelage à deux chevaux matériel à l'état neuf, au prix de 3,500 francs. — FERD et Cie, Rochefort-sur-Mer.

A V. très beau chât. et dépendances, 31 hect., bord Vézère. Denoix, St-Cyprien, Dordne

A vendre, à Pontaillac-Royan, gr. hôtel 30 gr. ch. Situation unique, vue s. mer, vaste jard. S'adr. sg. Dauffard, Pontaillac.

A V. J. ponette 4 ans, dame, vite, avec voiture, harnais; 145, rue Adolphe-Thiers, 145, Bègles.

100 Moteurs et Dynamos disponibles de suite, toutes puissances, courant continu et alternatif, vendus avec fiche essais et garantie. — MULLOT, ingénieur, 7, rue Montaigne, 7, Bordeaux.

A VENDRE superbe vitrine style japonais, 2,10 × 2,50 × 0,50; portes verre biseauté, fond glace, incrustation ivoire. Px 2,500f. Ser Petite Gironde, Périgueux.

A V. piano Gaveau état neuf; table, 6 chaises, s. à m. chêne. De 2 à 5h, r. Rochambeau, 47, Bx.

CHARRETTE à mules occasion, bon état, demandée. CONTE, à LISTRAC.

A V. baladeuse 3,500 k. Camion léger, 800 k. Omnibus de famille, très bon état, dix places. 29 bis, rue Ferbos, Bordeaux

CINEMA pl. rap., b. placé, 400 pl., à v. ou à loer. Ec. Dodge, Havas, Bx

A. A. TUNMER & Co

Succursale de BORDEAUX : 96, rue Ste-Catherine

POUR le SPORT

POUR la VILLE

La plus importante MAISON ANGLAISE DE VÊTEMENTS IMPERMÉABLES

1er AVIS Mme Jean Baptiste a vendu s. épicerie, 126, ch. Passa., à Mme N. Combe, Dom. Au Négociateur, 66, r. la Devise.

1er AVIS M. Gonthier a cédé sa buvette, 105, r. Ecole-Normale, Caudéran, à M. Bert. Dom. Au Négociateur, 66, r. la Devise.

2e AVIS M. Laporte a vendu s. bar, 139, b4 George-V, Talence, à Mme vve Ségas. Oppos. Au Négociateur, 66, r. la Devise.

2e AVIS Mme vve Ségas a vendu s. épic.-comest., 10, r. Castillon, à Mme vve Toselli. Opp. Au Négociateur, 66, r. la Devise.

2e AVIS M. et Mme Lébre ont vendu le Bar Central, 102, b4 Prés.-Wilson. Opposit. Au Négociateur, 66, r. la Devise.

ACHETEZ VENDEZ INDUSTRIES COMMERCES IMMEUBLES PROPRIÉTÉS par le **NÉGOCIATEUR** 66, rue de la Devise, BORDEAUX

Charcutiers, restaurateurs à vendre, une superbe cuisinière de 1 m. 30 neuve, très intéressante. — S'adresser : 293, avenue Thiers, 293, Bordeaux-Bastide.

Pressoirs et Fouloirs Vis de Pressoirs RATABOU, 37, c. Vict.-Hugo, Bx.

CLOTURES à vendre d'occas., état presque neuf, 2,000 panneaux à claire-voie, 1 m. 70 × 0 m. 90, pouvant servir pour clôturer propriété, construction, poulaillier, etc. Ecrire : 7, r. Esprit-des-Lois, Bx.

Malaxeur-Mélangeur à vendre, neuf, n'ayant jamais servi. Débit, 12 tonnes à l'heure. Ecrire : 7, r. Esprit-des-Lois, Bx.

A V. moteur électr. continu, 12 HP, 220 v., rhéost, rail. Ecr. DOBIT, Ag. Havas, Bordx.

A V. chaud. Belleville B. 5, timb. 15 k., 1,200 k. vap. hre, av. économ. cheval aliment. détend. Ecr. Fayol, Havas, Bdx.

A V. POUSSETTE gre CAIFFA. CAMION LIVRAIS. tapiss. 1,200 paires **FORMES** chaussures diverses. **Machines. MACHINE SURGETER.** 100 kilos **TALONS CUIR.** Fournit. div. pour chauss. 27, ch. Macau, Bouscat.

A V. 2 meules granit grésées, diam. 0.60. Ec. Sonex, Havas, Bx

A VENDRE en totalité ou par parcelles terrains d'agrément et de rapport, à Ste-Germaine, en face du Stade bordelais. Facilités de paiement. S'adresser à Me ADENIS, notaire, 102, rue Sainte-Catherine, Bdx.

50 MOTEURS-DYNAMOS disponibles de suite, groupes électrogènes, turbines, moteurs à gaz, stock fournitures diverses. Achat, vente, location, réparations de matériels industriels. Installations complètes. Atelier d'électricité, 11, r. Jean-Jacques-Rousseau, Bordx. Téléph. 44.05.

A VENDRE locomobile 8/14 chevaux, foyer de 10/17, état de neuf. S'adr. à M. Maillhe, const. à Orthez (B.-P.)

Scieries, outils à bois Locos, batteuses. Achat et vente. L. Marboutin, Marmande (L.-G.). Le lundi, café Tortoni, Bordx.

A vendre petite propriété, 210, chemin d'Eysines, près l'avenue Saint-Amand, Caudéran : maison 8 pièc., magasin, hangar, garage, libre t. de suite, 24,000f. On vendra les meubles. Départ.

A V. sur gde voie, petit comce confm, bonnetrie, parfumerie. Facile à diriger. Pouvez réaliser fortune en 3 ans. S'adr. Bur. AKA, 12, Galer.-Bordelaise.

ON dde ménage domest., pxfait., vigneron. Vve Dupuy, Bauresch, Gde

MARIAGE. — Veuve 50 a., d. r. 4,000 fr., ép. Mr sit. rap. Mme RICA, 107, rue Trésorerie, Bdx.

On dem. maison ou appartem. 6 à 8 pièces, avec cabinet toilette et chambre de bonne. Faire offres à la DIRECTION DES NOUVELLES-GALERIES, Bordeaux.

ON DEMANDE **REMISE ou MAGASIN** pour entrepôt de marchandises. Ecrire NOREL, Ag. Havas, Bdx.

A VENDRE Moto Magnat-Debon 4 HP., 2 cyl., raison santé, ayant roulé seulement 300 kil. Prix : 1,800 fr. Ecr. VOF, Ag. Havas, Bx

A V. très pressé, commerce BOUCHERIE, CHARCUTERIE, COMESTIBLES, bien situé. Fonds, 3,500 francs. Jeandel, 3, rue Chanzy, 3, BEGLES.

ON louer à l'année pr. bds Caudéran, Talence, propriété, maison ou villa 8/10 p., avec jardin dev. GUYON, Langoiran.

MACHINE A ÉCRIRE occasion, UNDERWOOD ou REMINGTON, demandée. — Ecrire : DUMONTEIL, 7, r. Lafayette, Bx

Chauffeur-méc. d'auto 25 a., très dévoué et capable, cherche place dans maison bourgeoise, b. réf. Ecr. Xert, Ag. Havas, Bx.

2me AVIS. M. Trijasson vend s. fonds plomb.-zinguerie, couverture, 7, pl. Tourny. Opp. sous quinzès à M. Héritier, 61, c. Tourny

VINS Gross. quant. à partir de 130f l'he nu s. wagon dépt
VINAIGRE pur vin rosé ou blanc, logé s. wag. Monaco. 130f l'he. Amio, Ag. Havas, Bdx.

ON DEMANDE tourneurs et ajusteurs, munis de références d'au moins 3 ans d'avant-guerre, pour travaux de mécanique générale. Se présenter ou écrire, 26, ch. Roustaing, TALENCE (Gironde)

ON DEMANDE ouvrières corsetières mécaniciennes et jeunes filles 13 à 14 ans présentées par parents, payées tout de suite, pour apprendre métier corsetière. — Corset « LE FURET », 132, cours Victor-Hugo, 132, Bdx.

Suis acheteur à prox. Bdx et trams échoppe 4 ou 5 p., chai et jardin clôturé, 800m envir. Offres, 37, r. Traversière, au coiffeur.

Chez Georges, livres industriels 8, 10, 12, cours Pasteur, Bordx. En vente : journaux industriels. « L'Ouvrier Moderne ». « L'Electricien ». « La Revue de T. S. F. » « L'Aéronautique ». On lit « l'Officiel » chez Georges

Terrain industriel à vendre, raccordable ligne Bordeaux, sous-sol terre réfractaire, force motrice électrique. — SEMEC, 18, rue Jenny-Lepreux.

CHAUFFEUR DEMANDÉ TOURISME ET TRAVAUX DIVERS. Ecrire, réf., âge et prétentions : FAYARD, Havas, Bdx.

J'ACHETE malle cabine, sac cuir et kodak. Ecrire : JOUAN, Agence Havas, Bordeaux

VEUVES-MUTILÉS Représentat. facile. Bon rapport. Durand, villa des Templiers, Arles-sur-Rhône. Timbr. p. répse.

KLAO sans acide, donne éclat, enlève instantanément la rouille. Entretien de tous métaux. Demandons représentants visitant couleurs, droguéries, article de ménage. Grosse remise. Vente assurée par expérience. — TAILLANTOU, 58, rue des Tournelles, 58, PARIS.

JE DEMANDE A LOUER long bail CHAI ou local pouvant en tenir lieu. — Ecrire : DOLIS, Agence Havas, Bordx.

Huilerie savonnerie Huile d'olive douce Provence 67f. Huile de table supérieure, 63 fr. Savon supér. N.D. du Château, 37f le postal 10 k fco gare c. remb. Représ. sér. demandés. Henry de SAVINES, à Salon (B.-du-R.).

HOTEL DACIA 41, Boulde Saint-Michel, PARIS Situation agréable. Communications faciles.

STÉNO-DACTYLO expérimentée demandée. Débutante s'abstenir. Ecr. Dyored, Ag. Havas, Bx

ON DEMde sténo-dactylo connaissant langue anglaise. Ecrire : Boîte postale 103.

Dessinateur méc. gén. dem. pr emploi stable. Don. réf., prétentions. Ec. Romey, Havas, Bx.

COMPTABLE atelier mécaniq., connaiss. mach. écr., p. emp. stable. Donner réf., prétentions. Ecr. Darcet, Agence Havas, Bdx.

Malades abandonnés Demandez guérison à l'Abbé MAZEL rue Agathoise, 30, Toulouse

MAGNETO & ECLAIRAGE AUTOMOBILES Neuf, pièces détachées, occas. DUCROCQ, spécialiste, 9, rue Buhan

ON dde bons métreurs en bâtiments. Très bons appoint. M. Beaumet, archit. à Ay (Marne).

PINS sur pieds et sciages demandés. Ec. Ernot, Ag. Havas

MONTE-CHARGE demandé, c. c., 220 volts, 800 à 1,000 kilos. Courcelles, 87, r. Ste-Croix, Bdx.

FIL DE FER barbelé clôtures. HENAULT, Libourne (Gde).

Réparations Autos GUILLOT, 61, r. de Tauzia, Bx.

Soufre gris 50 %, soufre pur, 80f 100 k. Vaysse, r. Chais, Libourne

ACHAT COMPTANT Titres français et étrangers Cotés ou non cotés BOUHET, 13, allées Damour, Bx.

ON demde un bon ouvrier confiturier. Ec. REX, Havas, Bx

PRESSE. A v., cause départ, à Cenon, 10 min. Bdx, jol. propté ombr., maison de matr., maison de pays., rem., écur., gar., inst. élect., carr. pierre et sable. S'adr. villa Philippe, av. Acacias, Cenon

CHARENTE On dde jardinier, femme pr basse-cour. Ecr. Doscy, Ag. Havas, Bx

ON dde employé conn. douane, régie, octroi. Ind. âge, réf., prétent. Ec. Bourgon, Havas, Bx

HANGAR à vendre, 5.50 × 4.30, entièrement fermé. S'ad. 133, boul. Vict.-Emmanuel.

AVANT D'ACHETER visitez les **MOBILIERS ÉLÉGANTS** 31-33, Cours Clemenceau, Bordeaux (ancien cours Tourny) MAISON PRINCIPALE A PARIS **RICHES OCCASIONS INTROUVABLES AILLEURS** de Mobiliers riches provenant de notre Garde-Meubles à Paris, et vendus bien au-dessous de leur valeur.

Barriques vidanges prêtes contenir. — Henault, Libourne.

J'ACHETE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx.

DEUX PLOMBIERS autogènes demandés, très expérimentés au montage de chambres acides. Travail assuré. S'e présenter disant salaire demandé par heure à LA CORNUBIA, quai de Brazza, BORDEAUX-BASTIDE.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). Cliniques WASSERMANN 28, rue Vital-Carles, Bx. ÉCOULEMENTS RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

CHARBONS essence chêne 1re qualité, grosses quantités, 185f les 50 kil. à domicile. Ecrire : SAUVÈRE, rue Mary, Le Bouscat (Gironde)

ON DEMANDE deux ouvrières sans connaiss. spéc., manutention de vieux caoutchouc. Travail assuré à l'année; 125, r. Belleville, Bx

CHAI On demde ouvriers tireurs et tonneliers sérieux. Indiq. âge, référ. et prétentions à FAUCONNET, poste restante Bourse, Bordeaux.

TOURNEUR sur cuivre, travail à façon, racheveur. M. Champ, 40, rue François-de-Sourdis, Bx.

CHEMISIERES confection demandées, 234, cours de Bayonne, 234, Bordx, de 8 hres à midi.

AIDE-COMPTABLE sér. demde par mais. vins; indiq. âge, référ. et prétent., à FAUCONNET, poste restante Bourse, Bx.

ON louerait ou achèterait immeuble av. vastes chais et installat. Ec. Feurt, Havas, Bdx

Achèt. torp. 4 pl., 10 à 15 HP, récent. Ecr. Ducot, Havas, Bx

DAME honor. prend. à partir 15 oct., dans j. villa Arcachon, pens. px mod. Ecr. Moulliets, poste restte, ARCACHON.

VEUVE 53 ans, propriétaire, épouserait Mr âgé, situat. rap. Ec. Vargas, Havas, Bx

MONSIEUR marié sans enfant, au courant commerce colonial, ayant séjourné 9 ans Côte occidentale d'Afrique, demande situation en Afrique occidentale. — Ecrire : XORNET, Agence Havas, Bordx.

ON DEMANDE un premier et plusieurs surveillants d'internat rentrée octobre, logés, nourris, bien rétribués, référ. exig. Ecr. sous-directr école supérre garçons, Pons (Char.-Inf.).

CORNICHONS ET SALADE N'employez que le Vinaigre **TÊTE NOIRE**

ON LOUERAIT à partir octobre maison vide avec jardin contenant 10 pièces dont minim. 4 chambres maîtres et 1 ch. bain. Ecire prix et quartier ARNO, à l'Agence Havas, à Bordeaux.

REPRÉSENTANTS très bien introduits en brasserie demandés par une importante maison de houblons fins. S'adresser à Eisenmann, à Dijon, av. références

HUILE d'olive pure. Postal 10 litres, 50 fr., franco mandats d'avance. Moulin de Provence, rue F.-Moisson, MARSEILLE. Savon non silicaté, 24 francs le postal de 10 kilos.

REPRÉSENTANTS dées pr article parfumerie, dép. Gironde, Vendée, Char.-Inf., Dordogne. Ec. Bertho, Ag. Havas, Bx

Vins rouges 1918 Gironde à 370 francs la barriq. nu à vendre. Ec. Saibot, Ag. Havas, Bx.

MAISON VINS demande jeune employé conn. parfait. anglais et mach. à écrire. Ecrire : CREY, Agence Havas, Bordeaux

ALIMENTATION RAISINS de CORINTHE 1er choix Le sac 10 k..... 29 fr.
HUILE D'OLIVE surfine, douce. Bidon de 10 lit..... 63 fr.
SAVON 72 % le seul véritable. Postal 10 k..... 38 fr.
MIEL extra pur, 5 k..... 30 fr. franco contre remboursement. Etablissements SAINT-PAUL, place Sébastopol, Marseille.

SAVON de ménage de Flamants. Postal 10 k. 29f fco votre gare, 2 post. 10 k. 57 fr. cont. remboursemt. Ecr. Marius ARTAUD, 10, bd Chave, Marseille

ANGLAIS pr corresp. Ecr. B. ROLLMER (pr.), 15, r. Brochant, Paris. Méth. fac.

HUILES et savons. Jean Massebœuf, Salon, B-d-R. Envoi tarif gratuit sur demande aux acheteurs. Représ. acceptés.

MENUISIERS FERREURS CHARPENTIERS demandés. Travail bien rétribué. S'adresser : Gustave CARDE et FILS, 52, rue Nuyens, Bdx-Bde.

Repousseurs, ferblantiers, camelotiers sont demandés. Ateliers Félix TONET et Cie, 54, c. Saint-Médard, 54, BORDEAUX.

SAGE-FEMME 1re cl. rec. pens. Mme G. SABOUREAU. Consult. 95, r. Porte-Dijeaux, Bx.

SAGE-FEMME, herbiste 1re cl., Mlle CHATAGNAUD, 47, r. Ste-Catherine, Bx, rec. pens. Consult.

SAGE-FEMME 1re cl. reçoit pens., se charge enfants, mais seule. Pas d'enseigne, jardin. Mme Claverie, ALLÉES DAMOUR, 39

WAGON-FOURGON 10 tonnes à louer. BARREAU, 3, rue Raymond-Lartigue, 3, Bdx.

FRAISEUR, LISSES TALONS demandé. G. CHABRAT et Cie, 18, rue Jenny-Lepreux, 18. Travail bien rétribué.

SAMARITAINE

BORDEAUX. — 24, 26, 28, 30, rue Sainte-Catherine. — BORDEAUX

VÊTEMENTS de SPORT et de VOYAGE

COSTUMES pour HO